

Quels défis de l'intégration de l'approche genre dans les projets et programmes : Exemple du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (PPEJ) de la CONFESJES.

Présenté par

Fatimata SAWADOGO

pour l'obtention du Master en Développement de l'Université Senghor

Département Management

Spécialité Management de projets

le 21 09 2021

Devant le jury composé de :

Professeur Bonaventure MVE ONDO, Vice-Président
Recteur honoraire de l'AUF et directeur
fondateur de l'IPAGU
et ancêtre de l'IFGU (AUF), France

Professeure Stéphanie DELPEYROUX, Examineur
Professeure en e-learning et blended
learning Ingénieure
pédagogique, Directrice adjointe Académie
de Lille, France

Docteur Alioune DRAME, Directeur du Examineur
Département Management, Université
Senghor, Alexandrie,
Egypte.

Remerciements

Je traduis ici, ma reconnaissance à l'endroit de tous ceux qui ont encouragé et facilité ce parcours "senghorien". Je remercie toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce mémoire. Ma gratitude va particulièrement :

- au **Dr Alioune DRAME**, Directeur du département Management pour ses orientations et son accompagnement ainsi qu'à son assistante Mme Suzanne YOUSSEF pour sa disponibilité ;
- à Monsieur **Modibo TRAORE**, Secrétaire Général p.i de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie (CONFEJES) pour toutes les opportunités d'apprentissage et de perfectionnement lors de stage dans l'institution ;
- à mon tuteur de stage , monsieur **Maïssa DIAO**, Conseiller technique de la CONFEJES pour son management ;
- au **Pr. Stéphanie DELPEYROUX/MIGNOT**, ma directrice de mémoire et professeure associée de l'Université Senghor pour sa disponibilité et son encadrement ;
- Au Pr. **Moussa YAZI**, professeur associé au CESAG, pour son appui et assistance
- à mon cher ami **Malick GUIQUEMDE**, pour avoir été à la base de mon aventure "senghorienne";
- à mes camarades du département Management pour l'assistance et le soutien et à tous les autres senghoriens pour leur amitié ;
- à tous mes compatriotes burkinabè de la 17^{ème} promotion de l'Université Senghor pour avoir facilité mon intégration ;
- à mes camarades senghoriens sénégalais, pour avoir facilité notre séjour au Sénégal lors du stage ;
- à toute l'équipe de la CONFEJES pour le climat chaleureux de travail ;
- à tous ceux et celles qui ont apporté leur soutien quelconque dont les noms n'ont pas été cité, je leur exprime ma gratitude.

Dédicace

A

Ma mère Aminata OUEDRAOGO, qui m'a toujours soutenue et encouragée ;

Mon père Sagado Sèni SAWADOGO, qui a toujours cru en moi ;

A

Mon fiancé Sylvère Romuald KOLOGO pour les sacrifices consentis

A

Toutes ces femmes déplacées internes, du fait du terrorisme, au Burkina et des autres contrées, qui aspirent à entreprendre pour reprendre leur vie en main/ ou qui aspirent à une réinsertion socio-professionnelle.

Résumé

L'égalité des sexes est encore aujourd'hui un grand défi sur le plan mondial, malgré la reconnaissance, lors de la conférence mondiale des femmes à Pékin en 1995, de l'égalité entre les hommes et les femmes comme une condition essentielle au développement durable. Cette conférence avait réussi à rassembler toute la communauté internationale autour d'un ensemble de lignes directrices et adopter un programme mondial pour réduire voire corriger les inégalités sociales entre les sexes. Une déclaration et un plan d'action ont été unanimement adoptés pour accompagner cette démarche. Dès lors, dans les projets, programmes et politiques, le genre est devenu incontournable. Sa prise en compte est capitale à chaque phase du cycle.

Cependant, bien que sa pertinence soit évidente, la prise en compte du genre reste limitée. En outre, l'approche genre, bien que développée depuis plus d'une décennie dans les sphères de la société, connaît un faible ancrage dans le changement des mentalités. Il existe encore des biais socioculturels qui freinent encore l'évolution des progrès globaux, notamment sur le plan économique. On remarque des discriminations persistantes, notamment dans le domaine de l'entrepreneuriat, où la difficulté d'accès au financement des femmes freine l'entrepreneuriat féminin.

Au regard de toutes ces difficultés et dans l'objectif de contribuer à la prise en compte du genre dans les projets et programmes, l'étude s'est proposée de faire une analyse de l'intégration du genre dans l'exécution des projets et programmes. Elle part d'une démarche d'étude du cas, du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (PPEJ) de la CONFEJES, suivant une démarche qualitative.

Il est ressorti que, dans les actions du programme, l'égalité entre les hommes et les femmes n'est pas respectée, les conditions de participation au programme ne prévoient aucune clause relative au genre et les acteurs de mise en œuvre n'ont pas été formés à l'intégration du genre. De plus, il n'existe pas de stratégie genre du programme qui contextualise et intègre le genre selon les rapports sociaux de sexes qui existent dans les sociétés concernées. En outre, le programme, dans sa conception, n'a pas intégré les aspects de genre.

En conclusion, le genre n'a pas été intégré depuis la conception du programme et n'est pas pris en compte dans l'exécution des actions du programme.

Mots-clefs

Intégration du genre, stratégie de genre, approche genre, théorie sur le genre, concept genre, genre dans les projets et programmes, politique genre.

Abstract

Gender equality is still a major challenge on the global level, despite the recognition at the 1995 World Conference on Women in Beijing of equality between men and women as an essential condition for sustainable development. This conference succeeded in gathering the entire international community around a set of guidelines and adopting a global program to reduce and even correct social inequalities between the sexes. Laws, texts, and conventions were adopted to accompany this approach. Since then, gender has become an essential part of projects, programs, and policies. Taking gender into account is crucial at every stage of the cycle.

However, although its relevance is obvious, gender mainstreaming is struggling to achieve satisfactory results. Moreover, the gender approach, although developed for more than a decade in the spheres of society, is not well rooted in changing mentalities. There are still socio-cultural biases that slow down the evolution of global progress, especially in the economic field. There is still persistent discrimination, particularly in the field of entrepreneurship, where the difficulty of access to financing for women hinders female entrepreneurship.

In view of all these difficulties and with the aim of contributing to the integration of gender in projects and programs, the study proposes to analyze the integration of gender in the implementation of projects and programs. It starts from a case study approach, the Program for the Promotion of Youth Entrepreneurship (PPEJ) of CONFES, following a qualitative approach. It was found that in the actions of the program: equality between men and women is not respected, the conditions of participation in the program do not include any clause related to gender and the actors of implementation have not been trained in gender mainstreaming. Moreover, there is no gender strategy for the program that contextualizes and integrates gender according to the social relations of the sexes that exist in the societies concerned. In addition, the program design did not integrate gender aspects.

In conclusion, gender has not been integrated since the design of the program and is not considered in the execution of program actions.

Key-words

Gender mainstreaming, gender strategy, gender approach, gender theory, gender concept, gender in projects and programs, gender policy.

Liste des acronymes et abréviations utilisés

- APEJ : Appui à la Promotion des Elites Jeunes
- CONFEJES : Conférence des ministres de la jeunesse et des sports de la francophonie
- EGM : Etats et Gouvernements Membres
- FAO : Fonds des nations Unies pour l'Alimentation
- FUGNP -Mooriben : Fédération des Unions des Groupements Paysans du Niger Mooriben
- GTCF : Groupe de Travail de la CONFEJES pour la promotion et la participation des femmes et des jeunes filles aux activités de jeunesse, sport et loisir
- IFC : Société Financière Internationale
- INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques
- ODD : Objectifs de Développement Durable
- OIF : Organisation Internationale de la Francophonie
- OIT : Organisation Internationale du Travail
- ONU : Organisation des Nation unies
- PIB : Produit Intérieur Brut
- PNUD : Programme des Nation unies pour le Développement
- PPEJ : Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes
- SACO : Service d'Assistance Canadienne aux Organisations
- TPE : Très Petites Entreprises
- Unesco : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture ou United Nations Educational, Scientific and Cultural Organisation

Tables des matières

Remerciements.....	i
Dédicace.....	ii
Résumé.....	iii
Mots-clefs	iii
Abstract.....	iv
Key-words	iv
Liste des acronymes et abréviations utilisés	v
Tables des matières	vi
Introduction	1
1 Problématique de la prise en compte du genre dans les projets et programmes.....	6
1.1 Etat de la question du genre.....	6
1.1.1 Etat des inégalités de genre à travers le monde	6
1.1.2 Approches sur le genre	7
1.1.3 Cadre institutionnel de la prise en compte du genre dans l’espace francophone... 12	
• Genre et Francophonie.....	14
1.2 Questions de recherche, objectifs et résultats.....	15
1.2.1 Questions de recherche.....	16
1.2.2 Objectifs de la recherche	16
1.2.3 Intérêt de l’étude	17
2 Revue de la littérature de l’intégration du genre dans les projets et programmes, méthodologie et cadre d’analyse	18
2.1 Revue de la littérature	18
2.1.1 Cadre conceptuel.....	18
2.1.2 De l’intégration du genre dans les Projets et programmes.....	26
2.2 Méthodologie.....	33
2.2.1 Outils et technique de collecte des données.....	34

2.2.2	Cadre de l'étude.....	35
3	L'approche intégrée du genre dans le contexte du PPEJ de la CONFEJES : résultats et proposition de projet	37
3.1	Description/Présentation de l'approche genre du PPEJ de la CONFEJES.....	37
3.1.1	Constat sur la prise en compte du genre dans le PPEJ	37
3.1.2	Analyse des statistiques de 2014 à 2020 du PPEJ.....	38
3.2	Analyses des résultats et discussion	42
3.2.1	Résultats et analyse des données terrains	42
3.2.2	Discussion.....	47
4	Recommandations et proposition de projet	49
4.1	Recommandations	49
4.1.1	Les défis de genre du programme	49
4.1.2	Recommandations	50
4.2	Projet de soutien à l'entrepreneuriat des femmes et des personnes en défavorisées 53	
4.2.1	Contexte et justification.....	53
4.2.2	Description du projet	55
	CONCLUSION.....	59
5	Références bibliographiques	viii
	Rapports et documents officiels	ix
6	Liste des illustrations	viii
7	Liste des tableaux.....	viii
8	Liste des annexes	viii
9	Annexes.....	viii

Introduction

Le développement est l'action de tous. C'est ainsi que Bernard BRET (2012) abordait le concept du développement et soutenait qu'il ne peut être réalisé que si toutes les personnes y prennent part. Mais si une partie de la population, notamment celle féminine en est exclue, cela pourrait être dû aux faits de la société. En effet, les femmes et les filles représentent la moitié de la population mondiale et donc la moitié de son potentiel (ONU 2015). Cependant, l'égalité des sexes est encore un grand défi sur le plan mondial¹.

D'après le Rapport de la Banque mondiale (2012) *sur le développement dans le monde au sujet de l'égalité des genres et développement* : « l'élimination des disparités est importante pour le développement et l'évolution de la société. Davantage d'égalité peut renforcer la productivité, améliorer le développement des jeunes générations et rendre les institutions et les politiques plus représentatives ».

Il y a quelques dizaines d'années encore, il était impensable pour les filles et les femmes de jouir des mêmes chances et des mêmes libertés que les garçons et les hommes et d'être traitées comme leurs égaux. En effet, les inégalités entre hommes et femmes, aussi diverses que remarquables, touchaient presque tous les domaines de la vie sociale. Elles émanent des stéréotypes sur les pratiques et les normes culturelles, politiques, écologiques, économiques, sociales et religieuses, ainsi que des coutumes, des lois, et la classe². Les conséquences majeures sont entre autres, l'exclusion et la non prise en compte de la participation, voire la contribution de la femme à la construction de la société et par ricochet au développement. A ce propos, les femmes faisaient face à d'énormes obstacles pour bénéficier des mêmes avantages que les hommes, surtout dans les domaines de l'éducation, de l'emploi et de l'économie.

La condition féminine a commencé à s'améliorer avec l'établissement des textes fondamentaux sur les droits des femmes lors de la *Conférence des Nations Unies sur la Population et le*

¹ Si les pays ont entrepris globalement plus de 1 500 réformes en 50 ans qui ont permis d'accroître la participation des femmes à la vie économique, celles-ci ne se voient accorder encore aujourd'hui que les trois quarts des droits reconnus aux hommes. Une femme sur trois dans le monde subit des violences sexistes au cours de sa vie. Site Banque Mondiale, mis à jour en avril 2020, disponible sur <https://www.banquemondiale.org/fr/topic/gender/overview> . Consulté le 26/07/2021.

²Théorie du genre : module1 pour les étudiants de niveau licence ; mis en œuvre par l'UNESCO. Disponible sur : http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/BSP/GENDER/PDF/L1final_01.pdf/ consulté le 03/05/2021

Développement tenue au Caire (Egypte) en 1994. Par ailleurs, la *Conférence Mondiale sur les Femmes à Pékin (Chine)* en 1995 a été la plus décisive en ce qu'elle a permis la reconnaissance de « l'égalité entre les femmes et les hommes comme une condition essentielle de développement durable, de la paix et de la démocratie »³. Bâties autour d'un ensemble de plan d'actions, les conclusions de cette quatrième conférence sur la femme, font office de stratégie internationale d'intégration de la dimension de genre dans l'analyse et la formulation des politiques de développement, adoptées par les 189 Etats présents⁴.

Ces deux cadres ont contribué à marquer les opinions quant à l'implication du genre dans les actions de développement. Elles ont été déterminantes pour que soit repensée la place de la femme dans la société, mais aussi pour que son apport à l'économie comme actrice au développement soit reconsidéré. Le genre représente désormais un objectif poursuivi par les organisations internationales, à travers la lutte contre les disparités sociales.

Très en vogue depuis les années 2000, le terme genre fait référence à l'égalité entre les sexes. L'approche genre quant à elle, prône pour une implication de la femme dans toutes les sphères décisionnelles de la société. La conséquence de cette approche est de faire évoluer les mentalités et les comportements sur le rôle et la position que pourraient occuper la femme dans la société et de parvenir à une autonomisation des femmes et des filles.

En outre, aussi bien dans l'ancien que le nouveau cadre de planification et de redevabilité des politiques publiques et de développement au niveau mondial et national de l'Organisation des Nations Unies (ONU), l'égalité des sexes a été avancée comme incontournable pour l'atteinte des différents objectifs. Adopté le 25 septembre 2015 et dénommé, Objectifs de Développement Durable (ODD) le nouveau cadre a clairement énoncé que : « L'égalité des sexes n'est pas seulement un droit fondamental de la personne, mais aussi un fondement nécessaire pour l'instauration d'un monde pacifique, prospère et durable » et vise en son objectif 5 à : « Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles » (PNUD 2015).

Pour atteindre cet objectif, le « genre » a été placé au cœur des débats et conférences internationaux et s'est fortement imposé comme facteur transversal dans tous les domaines de développement. L'approche genre est dorénavant intégrée dans les actions des organisations et

³Conférences mondiales sur les femmes organisées par l'ONU. Disponible sur <https://www.unwomen.org/fr/how-we-work/intergovernmental-support/world-conferences-on-women> ; Consulté le 03/05/2021

⁴ Women-s Economic Empowerment de SACO; disponible sur <https://www.saco-ceso.com/app/uploads/2016/03/Women-s-Economic-Empowerment-fr-d-online.pdf>. Consulté le 16/04/2021.

des Etats. Elle vise à donner libre cours à la pleine capacité de production des femmes et la mise en valeur de leurs potentialités. Pour l'Organisation Internationale du Travail (OIT) : « *l'intégration des questions de genre consiste à évaluer les implications des femmes et des hommes dans toute action planifiée comprenant la législation, les procédures ou les programmes dans tous les domaines et à tous les niveaux* »⁵. En effet des lois, des textes ainsi que des conventions ont été adoptés pour accompagner cette démarche. Certaines organisations, telles les Nations Unies, la Banque Mondiale, le PNUD, la Francophonie, etc., ont conçu et défini clairement la stratégie de leur approche genre dans un document cadre.

Dès lors, dans les projets, programmes et politiques, le genre est devenu incontournable. Sa prise en compte est capitale à chaque phase du cycle, c'est-à-dire de la préparation à l'évaluation, en passant par la conception et la mise en œuvre. Toutes ces actions supposent une rupture avec les pratiques anciennes, un changement de position et une offre de nouvelles opportunités aux minorités et personnes exclues.

La Francophonie s'est inscrite dans cette dynamique en créant en son sein en 2016 une entité de promotion de l'égalité femme-homme, des droits et de l'autonomisation des femmes et des filles. En marge de son engagement, elle a fait de l'égalité entre les femmes et les hommes une de ses valeurs et élaboré une stratégie genre de la Francophonie mise en œuvre par ses institutions, dont la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie (CONFESJES). Elle s'est mobilisée pour cette cause et en a fait une priorité spécifique et transversale lors de la 17^{ème} conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Francophonie tenue à Erevan (Arménie) en 2018.

Cependant, bien que sa pertinence soit évidente, la prise en compte du genre peine à afficher des résultats satisfaisants. Une évaluation de la mise en œuvre des engagements pris par les Etats membres sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes réalisée par l'ONU montre des inégalités persistantes entre les sexes dans certains secteurs du développement⁶. Le même constat a été fait dans le rapport de la Banque mondiale qui souligne des progrès considérables sur le plan théorique et légal, tout en déplorant la faiblesse des acquis. Elle le souligne en ces mots : « Si les pays ont entrepris globalement plus de 1 500 réformes en 50 ans qui ont permis

⁵Définition de l'intégration du genre de l'Organisation Internationale du Travail;2002. Disponible sur : <https://www.ilo.org/public/french/bureau/gender/newsite2002/about/defin.htm>. Consulté le 03/05/2021.

⁶ Conférence Mondiales sur les Femmes ; organisée par l'ONU Site ONU Femmes, Disponible sur <https://www.unwomen.org/fr/how-we-work/intergovernmental-support/world-conferences-on-women> ; Consulté le 03/05/2021.

d'accroître la participation des femmes à la vie économique, celles-ci ne se voient accorder encore aujourd'hui que les trois quarts des droits reconnus aux hommes » (Banque Mondiale 2020). En effet, l'approche genre, bien que développée depuis plus d'une décennie dans les sphères de la société, connaît un faible ancrage dans le changement des mentalités. Lors d'une déclaration sur les droits fondamentaux des femmes et l'autonomisation des filles et des femmes, à Washington, Rossignol L., ministre des familles, de l'enfance et des droits des femmes⁷ soulignait la nécessité de consolider, encourager et intensifier les efforts et les acquis pour plus de résultats probants dans l'égalité des sexes. Beaucoup reste à faire dans nombre de domaines.

D'après le rapport du PNUD (2020) sur l'analyse des normes sociales, le monde n'atteindra pas « l'égalité femme-hommes » en 2030. Une situation qui s'expliquerait, toujours selon le même rapport, par les biais socioculturels qui freinent encore l'évolution des progrès globaux sur les plans économique, éducatif et sanitaire. De plus, « dans tous les secteurs de l'économie et ce à travers le monde, les écarts entre les sexes sont constatés. Pendant que le taux de scolarisation et la lutte contre la pauvreté ont connu une progression au cours des vingt dernières années, celui de l'activité des femmes n'a pas vraiment augmenté. En effet, les statistiques montrent une stagnation de 57% entre 1990 et 2005 puis une régression à 55% en 2014 » (Banque Mondiale 2014).

D'un autre côté, on remarque encore des discriminations persistantes, notamment dans le domaine de l'entrepreneuriat, où la difficulté d'accès au financement des femmes freine l'entrepreneuriat féminin. Selon diverses statistiques, les femmes n'accèdent pas aux crédits, aussi rapidement que les hommes ni à une promotion dans le monde du travail. En effet, le taux d'activité féminine, sur le plan mondial a connu un recul entre 2000 et 2019 en passant de 51 à 48 %. Selon les estimations de la société financière internationale (IFC), le déficit de financement en faveur des PME féminines s'élève à 1500 milliards de dollars (Banque mondiale 2020). De cela, on déduit que la femme subit constamment des inégalités qui est un facteur limitant son autonomisation.

Par ailleurs, l'avènement de la pandémie à coronavirus, encore appelé COVID-19 a exacerbé la situation d'inégalité au détriment de la femme. Cette situation aura des effets encore plus graves pour les femmes et les filles, du seul fait qu'elle creuse et accentue toutes les inégalités

⁷ Déclaration sur les droits fondamentaux des femmes et l'autonomisation des filles et des femmes, Washington New York le 15 mars 2017, de ROSSIGNOL L. Déclaration de Mme Laurence Rossignol, ministre des familles, de l'enfance et des droits des femmes. Disponible sur : <https://www.vie-publique.fr/discours/202790-declaration-de-mme-laurence-rossignol-ministre-des-familles-de-lenfan> consulté le 07/05/2021.

existantes. La probabilité des femmes de 25 à 34 ans qui vont vivre dans l'extrême pauvreté par rapport aux hommes s'estimait à 25% (ONU 2020)⁸. L'étude souligne en outre la nécessité qu'un accent particulier soit mis dans le soutien des personnes occupant un emploi informel et aux entreprises dirigées par des femmes.

Au regard de ces difficultés, nous allons nous intéresser à la question du genre, pris comme facteur de promotion de l'entrepreneuriat féminin afin d'analyser son apport à l'autonomisation des femmes et plus précisément son intégration.

Pour y parvenir, nous allons partir d'une démarche d'étude de cas, celui de la CONFES, suivant une approche qualitative.

Notre travail sera structuré en quatre (4) chapitres : un premier chapitre qui fait l'état des lieux de l'intégration du genre dans les projets et programmes, le deuxième chapitre qui traite du cadre d'analyse, c'est-à-dire une définition des concepts et la description de la méthodologie adoptée pour cette étude. Quant au troisième chapitre, il présente et analyse les résultats de nos recherches suivie d'une discussion des différents résultats. Le quatrième chapitre fait des recommandations et propose un projet sur le genre au profit des femmes et des personnes défavorisées.

⁸Note de synthèse sur l'impact de la covid-19 sur les femmes et les filles.pdf; de l'ONU,2020. Disponible sur :https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/note_de_synthese_-_l'impact_de_la_covid-19_sur_les_femmes_et_les_filles.pdf . Consulté le 06/05/2021.

1 Problématique de la prise en compte du genre dans les projets et programmes.

Pour bien appréhender le sujet de recherche, ce premier chapitre fait une exploration des questions de genre dans le but de faire un état des lieux. Il se consacre à la problématique de la prise en compte du genre et les enjeux de son ancrage sur le plan international en général et dans le processus de mise en œuvre du PPEJ en particulier.

1.1 Etat de la question du genre.

Dans cette section, il sera question de la complexité de l'étude du champ du genre, de la diversification de la notion du genre pour aboutir à une définition. Les inégalités liées aux catégories de personnes se confondent facilement avec celles économiques. Dans ce mémoire, ce sont les catégories de genre qui nous intéressent. Le point suivant traite des inégalités de genre.

1.1.1 Etat des inégalités de genre à travers le monde

« Les femmes portent la moitié du ciel » a-t-on l'habitude de dire. Elles représentent en effet, un groupe marginalisé et défavorisé par rapport aux hommes que ce soit au niveau du bien-être qu'au niveau de l'accès aux moyens de production (OIT 2017). Un constat général fait par différentes études (ONU FEMMES 2011, Banque Mondiale 2012 et 2020, OIT 2017) montre que : elles gagnent moins que les hommes malgré qu'elles aient parfois des durées de travail journalier plus longues que celles des hommes ; de plus, le travail et le point de vue des femmes sont faiblement, voire pas reconnus à leur juste valeur ; en outre, elles font souvent face à des situations de violences et de menaces⁹. Par ailleurs, nombre d'entre elles sont celles qui supportent la grande partie de la charge familiale. Elles consacrent en effet une bonne partie de leur temps et de leurs revenus au bien-être familial. Aussi les enfants et le ménage sont à leur charge entière dès lors qu'une situation apparaît (chômage, crise, veuvage...). Enfin, elles sont

⁹ Approche Genre et Développement - Mon site SPIP. Disponible sur <https://mooriben-niger.org/spip.php?article70>. Consulté le 23/06/2021.

faiblement représentées du point de vue décisionnel et font face à des nombreux obstacles pour accéder à des postes de responsabilités.

L'exploration de la notion du genre laisse voir des différences de traitement sur le plan social, économique et politique qui existent entre les femmes et les hommes dans la société. On s'aperçoit d'une relation sociale de domination et de discrimination où les femmes sont à fortiori dévalorisées. Ce constat renvoie à un phénomène social complexe de rapports de genre où les femmes sont un groupe discriminé et dévalorisé d'un côté et de l'autre des femmes et des hommes qui ont des besoins spécifiques différents.

Ces types d'inégalités se trouvent aggravées pour certaines femmes, à des degrés très variables en fonction de chaque société, voire à l'intérieur de chaque société en fonction de la classe, l'ethnie, l'âge, etc. des femmes en question. Ce statut inférieur des femmes les rend plus vulnérables à la pauvreté que les hommes et limite leur capacité individuelle à tout mettre en œuvre pour éviter cette situation ou pour s'en sortir. Le but de l'intégration de l'égalité des genres est donc de transformer des structures sociales et institutionnelles discriminatives en structures égales et justes pour les hommes et les femmes. En effet, plusieurs actions ont été introduites dont l'essence était de réduire les inégalités de genre ou inégalités entre hommes et femmes dans les sociétés. Elles ont eu des effets positifs mais s'avèrent insuffisantes pour leurs suppressions. Ces politiques tendent à s'inscrire dans une logique de réparation des inégalités plutôt que de leur suppression. Cependant, les efforts pour transformer les rapports sociaux de sexe sont aussi souvent contraints par l'existence d'autres formes de domination, qui pèsent sur les pratiques et conforment les stéréotypes et les inégalités de genre (Mallon et Quéniart 2013). Toutefois, les différentes inégalités, qu'elles soient sociales, économiques, éthiques, politiques ou culturelles sont autant d'éléments susceptibles d'entraver l'ancrage vers un développement inclusif. Les relations hommes-femmes peuvent impacter considérablement le développement d'une Nation.

1.1.2 Approches sur le genre

- Genre et développement

Le genre et développement est une approche qui agit sur les inégalités entre les femmes et les hommes dans le but de les réduire à un même niveau. Il s'inscrit dans une dynamique de lutte contre toutes les formes de discrimination. D'une manière générale, les femmes s'occupent beaucoup plus des activités domestiques et des tâches parentales, dont l'apport économique n'est pas pris en compte dans les économies.

Le poids de l'organisation familiale et du travail domestique qu'elles supportent pratiquement seules est considéré comme normal par la société, qui juge que cela incombe de façon naturelle à "cette moitié du ciel". Elles sont donc soumises à des tâches ménagères liées au bien-être familial naturalisé par la société mais non rémunérées et non reconnues dans la formulation et le calcul des Produit Intérieur Brut (PIB).

Il faut le reconnaître, les femmes ont toujours été économiquement très actives même si parfois elles font face à des contraintes ou des difficultés d'ordre sociale tel que l'accès aux droits sociaux qui limitent leurs contributions au développement. De plus, elles se retrouvent parfois exclues des politiques et programmes de développement.

Les femmes ont été officiellement hissées au cœur du développement à partir des conférences Onusiennes pour les femmes, initiées entre 1975 à 1985, période dite décennie de la femme et qui a aboutie en 1995 à la reconnaissance mondiale de la participation de la femme au développement, mais aussi à la signature d'un accord pour l'autonomisation de la femme¹⁰.

En outre, les approches sur « l'intégration des femmes au développement (IFD) » ou encore « Femmes et Développement » sont apparues dans les années 1970 pour pallier les politiques de développement où les femmes étaient les grandes absentes. Les mouvements des femmes ont également pesé pour que les gouvernements et les organisations de développement internationales prennent en compte les femmes dans les différents processus de développement. Par ailleurs des limites ont été constatées dans ces approches. Ce qui a conduit à une révision dans les années 1980 et à la reconfiguration de l'inclusion de la femme sous le vocable « genre et développement (GED) ». Cette nouvelle approche, tout en répondant aux critiques soulevées par les chercheurs féministes, prend en compte les limites des modèles de développement précédents en intégrant les besoins spécifiques des femmes.

L'approche genre et développement (GED) s'attaque aux inégalités d'ordre structurelles et prennent en considération la contribution de tous les acteurs, à tous les niveaux indépendamment de leurs sexes et promeut des politiques correctives pour plus d'équité.

Le GED a le mérite de mettre au cœur des actions de développement une participation plus égalitaire et une allocation des ressources entre femmes et hommes qui contribue à réduire les écarts de base constatés.

¹⁰ Conférences mondiales sur les femmes ; ONU Femmes. Disponible sur <https://www.unwomen.org/fr/how-we-work/intergovernmental-support/world-conferences-on-women>. Consulté le 03/05/2021.

"L'approche genre et développement, en visant une société plus juste et plus égalitaire, privilégie un développement centré sur l'humain, des relations égalitaires entre les femmes et les hommes et un développement durable et solidaire"¹¹.

Le concept de « genre et développement » met plus en exergue les relations sociales entre les hommes et les femmes par rapport au développement. Ces relations qui tendent à discriminer la femme et à l'assujettir sont prises en compte pour la promotion d'un développement équitable.

D'ailleurs, dans toutes les sociétés, les relations de genre apparaissent comme un fondement essentiel dans la structuration et l'évolution de la société. Le caractère multidimensionnel du genre témoigne de l'impact qu'il exerce sur les politiques, les programmes et les projets des organismes internationaux et nationaux.

En effet, le genre agit sur la vie socio-économique des individus et de la société, donc sur le développement. En outre l'approche genre et développement se réfère à un package stratégique agissant sur le processus de développement pour faire évoluer la société et éliminer toutes les disparités.

L'inclusion de la femme dans le développement et sa reconnaissance comme actrice de développement est synonyme de progrès pour toutes les femmes car suscite en elles la capacité de la recherche de gain et de revenus pour le bien-être personnel et familial.

Elle implique également la comptabilisation des bénéfices et des revenus des activités productives des femmes dans l'économie. Elle vise à se départir des injustices prévalentes dans la répartition et la redistribution des biens pour inclure les stratégies individuelles poursuivies par chaque individu membre d'un ménage donné¹².

La prise en compte du genre dans les politiques et programmes de développement vise à encourager les femmes et les hommes, les garçons et les filles à dépasser les objectifs traditionnels liés aux genres et à donner le meilleur de leur potentiel pour contribuer au développement socio-économique.

C'est donc par une égalité de chances face aux opportunités offertes aux femmes et aux hommes en fonction de leurs spécificités que pourrait être atteinte, une bonne participation à la création

¹¹ Définitions de l'approche de genre et genre & développement ; Association Adéquations. Disponible sur : <http://www.adequations.org/spip.php?article1515>. Consulté le 14/05/2021.

¹²Définition de l'intégration de la dimension de genre, OIT. Disponible sur : <https://www.ilo.org/public/french/bureau/gender/newsite2002/about/defin.htm>. Consulté le 03/05/2021.

d'entreprises et d'emplois prospères mais aussi une évolution vers des communautés, des sociétés plus justes et des économies plus résilientes et durables. Cependant une promotion de l'égalité veut dire également une forte implication des institutions pour des effets plus impactants. La figure ci-après de la Banque mondiale illustre bien cette relation entre les actions de développement des institutions et le genre.

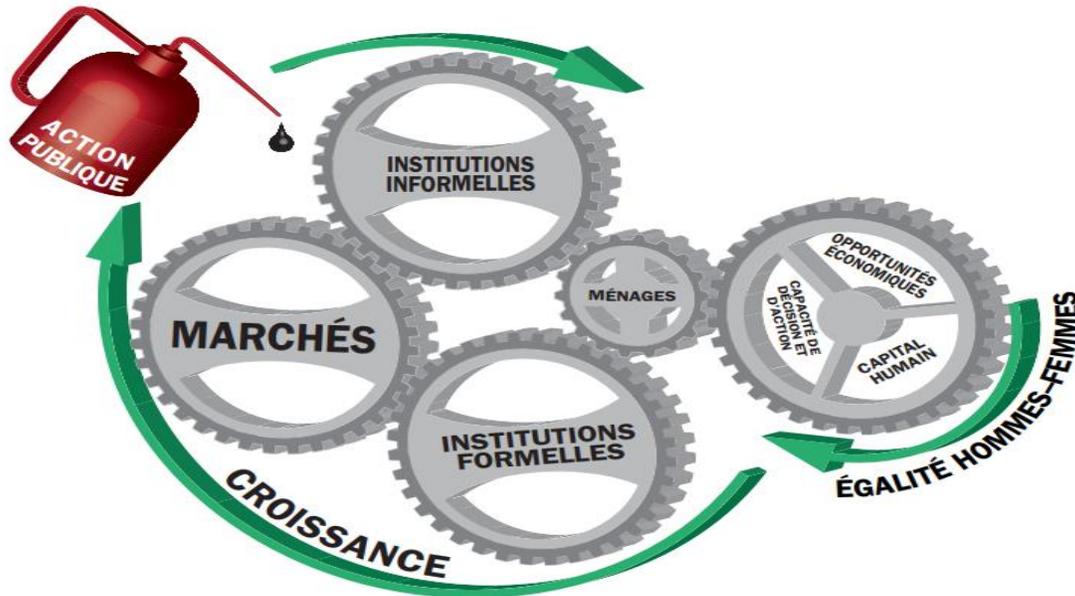


Figure 1 Interaction entre l'action publique, l'égalité hommes-femmes et la croissance

Source : Rapport de la Banque mondiale sur le développement dans le monde, 2012

- La place de la femme dans l'entrepreneuriat

Aussi bien dans le monde des affaires que de l'entrepreneuriat, les femmes rencontrent d'énormes difficultés. Elles sont en général, faiblement représentées par rapport aux hommes dans ces domaines (Boring 2016, 7). Celles qui s'y aventurent, en majorité créent et développent des entreprises avec des perspectives de croissance très limitées (Cornet et Constantinidis 2004).

Il est d'ailleurs évident qu'elles créent plus de très petites Entreprises (TPE) et micros-entreprises qui sont pour la plupart jeunes par rapport à celles des hommes. Elles restent mobilisées pour ces types d'entreprises à cause de leur faible aversion du risque et aussi du fait de la différence entre leurs besoins et ceux des hommes quand elles décident de se lancer dans l'entrepreneuriat. Il faut reconnaître que beaucoup d'entre elles ont un niveau de formation relativement faible, voire sans niveau de formation. Elles s'activent donc à créer des entreprises par nécessité. Selon

l'OIT(2016), « les attitudes sociétales et les normes sociales empêchent certaines femmes de même à envisager la création d'entreprise, tandis que des obstacles systémiques font que de nombreuses femmes entrepreneurs restent confinées à de très petites entreprises opérant dans l'économie informelle »¹³.

Les études montrent en effet qu'elles font face à des freins qui limitent leurs chances d'évolution ou de performances dans le domaine. Le plus souvent, il est question de la faiblesse d'accès aux ressources et sources de financement par rapport aux hommes, qui handicape et limite leur émergence dans l'entrepreneuriat.

En outre, l'INSEE souligne une faible diversification des activités des entreprises créées par les femmes qui se concentrent plus dans le tertiaire. En effet, elles préfèrent entreprendre dans des domaines de métiers dits féminins avec une faible attirance vers ceux dits masculins qu'elles jugent difficile à s'y faire une place. Le choix du secteur d'activité reste fortement influencé par les réalités de genre.

Mais cela se comprend aisément du fait qu'elles n'ont pas nécessairement reçues des formations dans leurs domaines d'entreprise. Elles préfèrent donc évoluer dans des activités telles que les services, la restauration, les petits commerces, etc. qu'elles maîtrisent mieux et qui n'ont pas forcément besoin de formation basique ni d'être développés, ni de renforcement de capacités. Cela constitue un facteur limitatif quant à leur émergence et leur représentativité dans l'entrepreneuriat.

Toutefois, l'initiative de réaliser des entreprises de petites tailles sans une perspective lointaine de les agrandir, pourrait laisser croire à un manque de confiance en soi et à une faible aversion pour le risque. Une position susceptible de pénaliser les femmes dans la recherche des ressources financières car les institutions financières sont moins entrepreneuriales dans le financement de ces catégories d'entreprises. Leurs secteurs d'activité et les montants qualifiés de faibles qu'elles empruntent, n'intéressent pas en effet les bailleurs de fonds (Cornet et Constantinidis 2004, 7-8).

Cependant, la distinction entre l'entrepreneuriat des femmes et celui des hommes, se précise en plusieurs points. Cette différenciation s'apparente plus à un écart lié au genre, dû à une intériorisation des freins à l'entrepreneuriat par les femmes. Le genre constitue donc une

¹³ Le développement de l'entrepreneuriat féminin : Un projet récent de l'OIT-WED sur 3 ans, couvrant cinq pays en Afrique et en Asie, a démontré que les profits des entreprises dirigées par des femmes avaient augmenté de 50% et que leurs ventes étaient multipliées par quatre après qu'elles aient suivi une formation et reçu le soutien du projet. Organisation internationale du Travail.

composante qui agit sur le comportement des femmes entrepreneures. Il existe des stéréotypes et des représentations sexuées dans la manière d'entreprendre des deux sexes qui font que les femmes se définissent à leur domaine d'entreprise vu comme masculin ou féminin.

Dans les différents freins on retrouve des spécificités tels la faiblesse des moyens financiers propres, l'aversion au risque, la difficulté d'avoir accès à l'emprunt, le soutien de l'entourage et les lourdeurs administratives. Guyot retient que le genre constitue une variable discriminante qui handicap les femmes, du point de vue de l'accès à l'entrepreneuriat (Guyot et Lohest 2008).

Alexandre (2016) note que les évolutions économiques et sociales poussent de plus en plus les femmes à rivaliser avec leurs homologues masculins et à accéder de plus en plus à des secteurs dits « masculins », de même qu'à des entreprises de taille plus importante et dégagant plus de profits. Enfin, la typologie ainsi dégagée permet de confirmer qu'il existe bel et bien une différence entre les hommes et les femmes en termes de « type » d'entrepreneur et en termes de pratiques.

La recherche confirme que des biais sexués jouent sur les performances des entreprises des hommes et celles des femmes. Elles ont une perception genrée sur l'entrepreneuriat qui influence leurs positionnements dans le monde entrepreneurial. Constantinidis (2010) parle même d'existence de stéréotypes et de représentations sexuées par rapport à l'entrepreneuriat des femmes et des hommes (voir en annexe 1).

Il apparaît clair que les femmes par rapport aux hommes disposent aussi d'atouts spécifiques pour réussir dans leur entreprise. Pour y parvenir, cela nécessiterait qu'il existe un meilleur équilibre entre hommes et femmes dans l'entrepreneuriat, mais également, une prise en compte des réalités socio-économiques comme le suggèrent Cornet et Constantinidis (2004).

Cette approche suggère d'investir dans la mesure du possible sur chaque femme et sur les projets des femmes. Il est donc essentiel qu'il existe une égalité de participation à l'entrepreneuriat capable de conduire à la mise en place de sociétés paisibles et stables, donc à un développement. Pour y parvenir, il serait plus que nécessaire, que l'égalité entre le genre soit considérée et que l'accent soit mis sur la coexistence d'une équité entre les avantages offerts aux femmes et aux hommes, aux filles et aux garçons en matière d'entrepreneuriat.

1.1.3 Cadre institutionnel de la prise en compte du genre dans l'espace francophone

- Conférences Mondiale de l'ONU sur la femme

L'année 1975, encore appelée année de la femme a été marquée par la tenue de la première conférence mondiale sur la femme. En effet, elle constitue une date inoubliable dans l'histoire de la femme car marque l'année à laquelle l'Organisation des Nations Unies a décidé de se pencher sur la situation des femmes.

Elle a, en effet, organisé quatre conférences mondiales qui ont été la clé de voûte qui a permis de placer les questions de l'égalité entre les sexes au cœur de l'agenda mondial. L'objectif était de dépasser les obstacles à l'égalité des sexes et de faciliter la participation des femmes au développement. Les intérêts de la femme étaient au cœur des préoccupations dans un but précis : l'accession à une égalité de statut avec les hommes, autrement dit, une pleine réalisation de leurs droits et potentiels. Le sort de la femme a donc été passé en revue¹⁴. Le but visé est d'assurer une égalité entre les hommes et les femmes.

La conférence de 1980 visait à rendre compte de la mise en œuvre des objectifs de l'Année internationale de la femme ; elle a permis la prise de mesures nationales plus fortes en vue de permettre aux femmes d'avoir plus de contrôle et de propriété sur leurs biens et l'acquisition de leurs droits. Celle de 1985 a quant à elle permis la prise de mesures concrètes dans le but de vaincre les obstacles à l'atteinte des objectifs. Cependant, la conférence de 1995 s'est distinguée des trois autres avec la déclaration de Beijing sur l'égalité entre les femmes et les hommes. Les 189 Etats présents se sont engagés à la mettre en œuvre dans l'objectif d'autonomiser les femmes¹⁵.

En somme, ces conférences ont réussi à rassembler toute la communauté internationale autour d'un ensemble de lignes directrices en faveur de la promotion de la femme et aboutit à l'adoption d'un programme mondial pour l'égalité des sexes bâti autour d'un plan d'actions dans 12 domaines d'interventions.

- Agenda 2030 pour le développement durable et la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD)

La communauté internationale a adopté le 25 septembre 2015, l'agenda 2030 pour le développement durable, visant à trouver des solutions de développement intégrées pour éliminer la pauvreté, protéger la planète et faire en sorte que tous les peuples bénéficient de la

¹⁴ Conférences mondiales sur les femmes ; disponible sur <https://www.unwomen.org/fr/how-we-work/intergovernmental-support/world-conferences-on-women> . Consulté le 03/05/2021.

paix et de la prospérité. Il cherche à renforcer la paix et à transcender les enjeux de développement durable partout dans le monde en adoptant ce « plan d'action pour l'humanité, la planète et la prospérité. Ce programme reconnaît l'élimination de toutes les formes et dimensions de la pauvreté comme une condition inéluctable du développement durable. Sa vision est de « rompre d'ici à 2030, avec les approches traditionnelles du développement et adapter notre façon de penser à un environnement en mutation si nous voulons atteindre les ambitions de l'Agenda »¹⁶.

A cet effet, l'agenda intègre 17 objectifs de développement durable dans le domaine économique, social et environnemental du développement. Il se fonde sur ces objectifs déclinés en 169 cibles pour relever les défis sur les trois (3) dimensions du développement durable. L'Agenda 2030 et les ODD constituent un nouveau paradigme de changement profond pour amorcer le développement durable.

Alliant la lutte contre l'extrême pauvreté à la réduction des inégalités, le programme a spécifiquement consacré une action dédiée à l'égalité entre femmes et hommes qu'il considère comme un droit fondamental à la personne et un fondement nécessaire pour bâtir un monde de paix, prospère et durable. En effet, le programme vise l'atteinte d'une société égalitaire et durable à travers son objectif 5 : « Parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et des filles »(PNUD 2015).

- *Genre et Francophonie*

La Francophonie s'est engagée auprès de l'Organisation des Nations Unies (ONU) pour la mise en œuvre du programme d'actions de Pékin, de son examen décennal et des mesures complémentaires. En effet, à maints égards, elle contribue à la mise en œuvre et au respect de cet engagement. Elle s'est engagée à contribuer à l'atteinte de cet objectif.

En effet, elle a ratifié la Résolution sur l'engagement de la Francophonie pour les femmes (1994), la Déclaration de Luxembourg adoptée lors de la première Conférence des femmes de la Francophonie sur le thème « Femmes, pouvoir et développement » (2000), la Contribution de la Francophonie à l'examen décennal de la mise en œuvre du programme d'action de la Conférence mondiale sur les femmes de Beijing (2005), la Déclaration et le Plan d'action Francophones sur

¹⁶ L'Agenda 2030 du développement durable | PNUD. Disponible sur <https://www1.undp.org/content/undp/fr/home/2030-agenda-for-sustainable-development.html>. Consulté le 16/08/2021.

les violences faites aux femmes et aux filles (2010, 2013), la Déclaration et le Plan d'action Francophones sur l'autonomisation économique des femmes (2015-2018), la Résolution sur la création d'une entité au sein de l'OIF pour la promotion de l'égalité femmes-hommes, des droits et de l'autonomisation des femmes et des filles (2016), l'Appel adopté par la Conférence internationale sur « L'éducation des filles et la formation des femmes dans l'espace francophone » à N'Djamena en 2019.

1.2 Questions de recherche, objectifs et résultats

L'étude s'appuie sur le cas de la CONFEJES qui, en tant qu'institution de la Francophonie met en œuvre la stratégie d'égalité entre les sexes de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) dans ses différents programmes, notamment dans son programme PPEJ, afin de préciser l'effectivité pratique de la prise en compte du genre dans l'exécution et la mise en œuvre des Projets et Programmes.

Cependant, le constat que nous faisons est que cette stratégie sur l'égalité homme femme n'a pas connu une adaptation pour être utilisée au sein de la CONFEJES, encore moins dans le cadre de l'exécution de ses programmes. Aussi, le genre paraîtrait être pris en compte dans le Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (PPEJ), mais il n'existe pas de formulation de conditionnalités précises, comme base de la stratégie genre de la CONFEJES découlant de celle de l'OIF. De plus, nous constatons des différences en faveur des hommes, quant au nombre de projets de jeunes femmes et de jeunes hommes financés dans le cadre du PPEJ. En somme, il n'existe pas de document cadre d'intégration du genre. Il se pose également ; la question d'une absence de compétence en intégration du genre, au sein de la CONFEJES, mais aussi une non-perception de l'intérêt de l'approche genre dans les projets et programmes de la CONFEJES. En effet, la non prise en compte convenable du genre peut avoir pour conséquence, l'accentuation des discriminations et inégalités structurelles entre les sexes, la non ou mauvaise valorisation des apports et des efforts des femmes par rapports aux hommes¹⁷. A ces différents constats, plusieurs possibilités de solutions en lien avec le constat fait, peuvent être envisagées pour améliorer la situation. En effet, les solutions qui s'offrent à nous, sont entre autres : soit d'élaborer un document cadre de l'intégration du genre dans les projets et programmes de la CONFEJES, soit de renforcer les capacités des acteurs, soit d'améliorer l'intégration du genre dans

¹⁷ Définitions de l'approche de genre et genre & développement ; Association Adéquations. Disponible sur : <http://www.adequations.org/spip.php?article1515>. Consulté le 14/05/2021.

les projets et programme de la CONFEJES à travers ses défis. Dans le cadre de notre étude, cette dernière proposition sera retenue.

De ce fait, notre analyse sera axée sur les actions de financement du PPEJ qui est un moyen privilégié pour favoriser l'entrepreneuriat féminin, et dans une moindre mesure l'indépendance financière des jeunes femmes pour leur autonomisation future et donc une promotion du genre.

Il s'agira pour nous d'analyser la prise en compte du genre à la CONFEJES à travers son programme PPEJ. Elle va nous permettre de déterminer les opportunités/chances offertes aux femmes et aux hommes pour réduire les disparités et accroître l'égalité. Nous déterminerons les chances accordées aux femmes pour être à un même niveau d'entrepreneuriat que les hommes

1.2.1 Questions de recherche

Afin de déterminer les pratiques de prise en compte du genre du programme et les limites de cette mise en œuvre, nous tenterons dans nos recherches de répondre à la question principale suivante : Comment améliorer la prise en compte du genre au niveau du programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (PPEJ) de la CONFEJES au regard des engagements de la Francophonie en la matière ?

Autrement dit, quelle est l'approche genre de la CONFEJES dans le cadre du programme PPEJ ? Quelles sont les limites et difficultés de la prise en compte du genre dans le programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (PPEJ) de la CONFEJES ? Quels sont les déterminants d'une meilleure prise en compte du genre dans le processus de mise en œuvre du programme de Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes (PPEJ) ?

1.2.2 Objectifs de la recherche

Dans le but de répondre à ces différentes interrogations, l'objectif principal que vise cette étude est de contribuer à améliorer la prise en compte du genre dans le PPEJ par une approche genre dont le principal fondement sera la stratégie genre de la Francophonie.

Il s'agira dans un premier temps, de cerner l'existant de l'approche genre de la CONFEJES dans le cadre du PPEJ, puis d'identifier les difficultés/limites /défis liées à la prise en compte du genre dans le PPEJ, ensuite de définir les facteurs de réussite d'intégration du genre plus impactante dans le PPEJ et enfin de faire des recommandations pour améliorer la prise en compte du genre dans le PPEJ.

1.2.3 *Intérêt de l'étude*

L'intérêt de cette étude se situe à un double niveau : L'intérêt pour la CONFEJES et l'intérêt pour nous même.

Intérêt pour la CONFEJES : le genre est un sujet d'actualité qui occupe une place prépondérante dans les actions de développement à travers le monde. En effet, de nos jours, l'importance de sa prise en compte dans le processus de développement durable n'est plus à démontrer. Le but ultime de cette étude est donc d'amener la CONFEJES à plus d'engagement dans la prise en compte du genre aussi bien sur le plan stratégique qu'opérationnel dans ses projets et programmes. A travers notre étude, les défis de prise en compte du genre seront cernés et analysés à l'effet de permettre à la CONFEJES de savoir sur quels leviers actionner afin de contribuer efficacement à la réduction des inégalités de genre dans ses interventions comme le PPEJ. Par ailleurs, elle constitue un apport aussi minime soit-il à la recherche sur le genre. S'inscrivant dans la démarche d'une recherche appliquée, notre travail contribuera certainement à la prise décision des premiers responsables de l'institution.

Intérêt personnel : Pour nous, en tant que Conseiller en Emploi et en Formation Professionnelle, l'insertion professionnelle et l'entrepreneuriat, surtout celui des jeunes relèvent de notre domaine de compétences professionnelle. De plus, la situation socioprofessionnelle et l'entrepreneuriat des femmes m'intéressent particulièrement. Nous sommes convaincus que cette étude permettrait d'accroître nos compétences dans le domaine. Aussi, dans nos projections, nous envisageons d'être des spécialistes du genre, pour nous occuper et traiter des questions de genre. Nous souhaitons également faire des interventions dans le domaine de l'entrepreneuriat et de l'autonomisation économique des femmes et des filles, notamment celles déplacées. Notre intérêt pour le genre vaut notre engagement à faire du genre notre domaine d'expertise et apporter nos compétences et notre contribution pour la promotion du développement durable.

En résumé, la présente étude cherche à rendre compte de l'efficacité pratique de la prise en compte du genre dans l'exécution du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (PPEJ) de la CONFEJES.

Somme toute, ce premier chapitre a permis de mettre en exergue quelques inégalités de genre qui sévissent dans le monde et la prise en considération de la femme dans le développement, de prendre et la mesure des engagements de la francophonie en matière d'égalité femmes/hommes. Le chapitre suivant sera focus sur la revue de la littérature et les concepts clés relatifs au genre. Il décrira l'approche terrain et le cadre de l'étude.

2 Revue de la littérature de l'intégration du genre dans les projets et programmes, méthodologie et cadre d'analyse

Ce chapitre est relatif à la revue littérature sur l'intégration du genre selon ses principes et ses indicateurs et à la clarification des concepts clés. Il décrit également la méthodologie qui sera utilisée pour la collecte des données ainsi que le cadre de l'étude.

2.1 Revue de la littérature

Afin de faciliter la compréhension de l'intégration du genre, quelques précisions s'imposent concernant la définition des concepts qui sont au cœur de notre étude de cas.

2.1.1 Cadre conceptuel

- Définition du genre

Née de l'anglais "gender" le terme genre a connu plusieurs reformulations en français renvoyant entre autres à sexe social, relations de genre, sexospécifique, rapports sociaux de sexe, égalité entre les sexes, égalité hommes-femmes, etc. Toutes ces expressions font référence aux relations sociales de distinctions et d'inégalités qui existent entre les femmes et les hommes (Site Adéquations 2017).

En outre, le genre est l'ensemble des catégorisations (féminin et masculin) et des différenciations sociales entre les femmes et les hommes. Cette différenciation se distingue de celle liée au sexe, basée sur les caractères biologiques. En effet, les relations de genre sont très variables, transversales et interactives, pendant que celles basées sur le sexe sont universelles et fixes. De plus, le sexe a un caractère biologique, alors que le genre fait appel aux caractéristiques culturelles et psychologiques qui ont été érigées par la société pour distinguer l'homme et la femme. Le concept du genre trouve son fondement dans le refus du naturalisme. Ce qui lui confère tout son sens sociologique (Revillard et Verdalle 2006).

Le glossaire sur l'égalité entre les femmes et les hommes aborde le genre comme étant « les rôles, les comportements, les activités et les attributions socialement construits, qu'une société donnée considère comme appropriés pour les femmes et les hommes »(Conseil de l'Europe 2016).

Le mot « genre » au sens de Théry est une différence sociale qui ne peut se résumer seulement aux différences perceptibles renvoyant aux traits distincts de sexes des hommes et des femmes, à caractère universel de la nature humaine. Encore appelé « sexe social » par certains auteurs, elle représente ce que Théry appelle « la dimension sexuée de la vie sociale » (Théry 2010) pour désigner les rapports sociaux de sexe : c'est à dire les différences socialement construites qui distinguent les hommes et les femmes différemment de leurs liens biologiques naturels.

Selon la définition de l'UNESCO : « le genre renvoie aux rôles et responsabilités, dévolus aux hommes et aux femmes, qui sont façonnés au sein de nos familles, de nos sociétés et de nos cultures. Ces notions s'acquièrent par l'apprentissage et peuvent varier au fil du temps et selon les cultures. Les systèmes de différenciation sociale tels que le statut politique, la classe, l'origine ethnique, les handicaps physiques et mentaux, l'âge et plusieurs autres facteurs, modifient les rôles de chaque genre »(UNESCO 2014). La francophonie retient cette dernière définition du genre.

Le genre peut être défini comme un concept qui met en exergue les différences socialement admises entre les femmes et les hommes, autres que celles naturelles. C'est dans la construction des relations sociales suivant un processus de production et de reproduction des identités sexuées. En outre, cette définition n'intègre pas les minorités et les personnes défavorisées.

- Diversification de la notion de genre

Beaucoup employée aux Etats-Unis dans les années 70 par les chercheurs au sein des « gender studies », la notion de genre a connu une nouvelle tournure dans les années 1980 avec les mouvements des femmes. Cependant, il est important de distinguer la genèse du champ des études sur le genre de l'histoire de l'acclimatation du terme de genre comme manière principale de désigner ce champ (Trachman 2011).

Selon SCOTT, le « genre » tel qu'utilisé dernièrement, semble avoir été révélé par les féministes américains dans l'objectif de mettre l'accent sur l'aspect fondamentalement social des disparités basées sur le sexe(Scott 2009). Partant de cette analyse, le terme genre trouve son sens dans l'aspect relationnel des définitions normatives de la féminité qui le démarque du « déterminisme biologique » et de son utilisation comme « sexe » ou « différence sexuelle »(Théry 2010).

« L'utilisation du genre dans notre vocabulaire définit la notion de réciprocité entre femmes et hommes dans leur relation. Femmes et hommes étant définis en termes de réciprocité et aucune compréhension de l'un ne pouvant être acquise par une étude entièrement séparée »(J. W. Scott 2009). Tahon (2015), quant à lui soutenait plutôt une corrélation entre les rapports de sexe

sociaux et d'autres rapports sociaux tel la classe, les générations, la « race », et prônait une analyse conjointe de ces différentes relations.

Cependant, plusieurs regroupements d'approches sur le genre existent. Des multiples regroupements fait par différents auteurs au fil de la durée et les idéologies font ressortir en général trois catégories de réflexions, pour la plupart portant sur la pratique collective des recherches sur le sexe et le genre qui ont émergés. En effet, Partant d'un regroupement des multiples approches féministes du genre Scott arrive à trois catégories d'idéologies : « une première, tentative entièrement féministe, qui entreprend d'expliquer les origines du patriarcat. La seconde se situe à l'intérieur d'une tradition marxiste et recherche un compromis avec les critiques féministes, et une dernière qui est fondamentalement divisée entre le poststructuralisme français et les théories des relations d'objet, s'inspirant de diverses écoles de psychanalyse pour expliquer la production et la reproduction de l'identité genrée »(J. W. Scott 2009).

Revillard et Verdalle (2006) se sont eux basés sur les constructions sociales pour parvenir à trois dimensions : une dimension matérielle incarnée dans les comportements à travers les statuts différenciés selon le sexe et la distribution inégale des ressources et des espaces sociaux entre hommes et femmes, une dimension symbolique renvoyant aux principes d'organisations sexuées de la vie sociales et enfin une dimension de rapport de pouvoir (en tant que rapport social construit sur la différence) décliné analytiquement en termes de hiérarchie et en termes de norme. Ces relations de genre se retrouvent partout et fonctionnent selon trois principes de spécification que sont : « l'identification, la différenciation et la hiérarchisation » (Tahon 2015).

Haicault (2014) distingue trois ensembles d'outils conceptuels se rapportant au genre qui s'emboîtent sans s'exclure. C'est : « Le genre comme objet de recherche ; les femmes, conçues comme acteur social et politique individuel et collectif », « le genre comme outil, comme catégorie d'analyse » et « le genre comme système d'interprétation ».

Toutes ces différentes approches de la notion du genre soulignent le rapport de sexe et la relation qui existe entre les hommes et les femmes. Le ministère français des Affaires étrangères dans son document d'orientation stratégique genre et développement (2007- 2012) retient également trois groupes d'approches : le genre en tant que concept qui repose sur les rapports de pouvoir entre femme et homme en lien avec les rôles socialement construits, le genre en tant qu'objectif qui met en exergue l'égalité entre les sexes et la recherche de l'équité dans la distribution des ressources et des responsabilités et le genre en tant que méthodologie qui produit une analyse

comparée de la situation entre les sexes . Enfin, la présente étude sera bâtie sur celle qui aborde le genre comme un objectif.

- Complexité du champ du genre

Les études sur le genre sont vastes et diversifiées. Elles reflètent un caractère pluridisciplinaire (sociologie, anthropologie, histoire), ainsi qu'une diversité méthodologique (enquêtes par entretiens et observation participante, travail sur archives, analyse quantitative) (Revillard et Verdalle 2006). En effet, le champ des études sur le genre traverse de multiples disciplines, inclut des sous-champs de recherche variés et renvoie à des options de méthodes et de théories multiples. Cette multiplicité pourrait justifier les tensions autour du champ, se manifestant parfois par de vives controverses et qui expliquerait les reconfigurations permanentes.

Le concept de genre est donc un champ d'analyse de controverses du point de vue du domaine d'étude, de la langue et des politiques. C'est un objet social qui change en fonction des contextes et qui s'inscrit dans une multiplicité d'ancrage théorique pour embrasser bien de domaines sociohistoriques (Revillard et Verdalle 2006).

La notion de genre ne fait donc pas l'unanimité et évolue au sein des différentes disciplines soulignait Löwy et Rouch (2003). Un consensus aurait pu être trouvé dans l'acceptation du genre, au sens de sexe socialement et culturellement construit dans les rapports de domination, et permettre d'éviter les cloisonnements disciplinaires, si toutefois, les effets du genre et leurs répercussions ne variaient pas selon le domaine d'étude (Blandin 2005).

Les approches en sont diversifiées. En effet, Laure Bereni¹⁸ dans son entretien avec Trachman (2011), s'inscrit dans une vision qui réfute le genre comme un nouveau terme qui désigne l'homme, la femme, le féminin, le masculin ou la différence des sexes, mais l'établit comme catégorie d'analyse. Pour Théry « ce ne sont pas les personnes elles-mêmes qui ont genre mais les relations et les actions qu'ils mettent en œuvre en référence à des règles, des significations et des valeurs » (Théry 2010). Pour elle, c'est l'approche relationnelle du genre conçue telle une modalité des relations sociales entre les personnes qui prime et non une approche essentialiste ou substantialiste, qui conçoit le genre comme identité ou attribut socialement construit. En

¹⁸ Laure Bereni, sociologue et co-auteure d'une « introduction aux Gender Studies », donne son point de vue sur cette polémique et précise les enjeux et acquis des études sur le genre dans un entretien accordé à Mathieu TRACHMAN le 05 octobre 2011, sur l'intégration des questions d'identité sexuée et d'orientation sexuelle dans les programmes de première L et S qui avait soulevé l'indignation des associations catholiques, relayées par 80 députés UMP réclamant qu'on retire la « théorie du genre » des manuels scolaires des classes de première.

effet, un enfant selon qu'il soit fille ou garçon imite le comportement des adultes correspondant à son genre féminin ou masculin (Thibaut 2015). En effet, « les milieux de vie des jeunes enfants sont ainsi marqués par une socialisation de genre, dans sa dimension verticale (adulte-enfant) comme dans sa dimension horizontale (fratrie, pairs) » (Mieyaa et al. 2012, 6). Il est fréquent de constater dans l'éducation des enfants des différences qui font référence au genre. Les règles d'apprentissage et d'interactions semblent être érigées en fonction de représentations et de normes sociales (Croyances, préjugés, stéréotypes, etc.). Elles sont inculquées dès la tendre enfance car selon qu'on soit fille ou garçon l'éducation reçue est diversifiée. Les enfants reçoivent une éducation en fonction des rôles et des responsabilités futures que chacun et chacune aura à remplir. En effet, la socialisation horizontale forme un aspect primordial de l'expérience sociale à travers laquelle les enfants jouent et transforment leurs identités de filles ou de garçons. Durant la petite enfance, les enfants vont également adopter très tôt les comportements conformes à leur sexe d'appartenance (Mieyaa et al. 2012). Vouillot (2007), le souligne en ces termes : « l'environnement est source d'attentes, d'exigences qui requièrent du sujet qu'il développe les attributs du groupe, qu'il se montre un « membre compétent » pour s'engager dans des interactions satisfaisantes ». En effet, ils et elles reproduiront alors consciemment ou inconsciemment plus tard ces comportements empreints de genre, pouvant véhiculer des différences, des inégalités et des discriminations entre sexes.

- Les rapports de genre

Les rapports de genre sont perçus comme l'ensemble des relations sociales entre les femmes/hommes. L'usage de "genre" met donc l'accent sur tout un système de relations qui peut inclure le sexe, mais il n'est pas directement déterminé par le sexe ni ne détermine directement la sexualité (Scott et Varikas 1988). On constate en effet que les relations de genre dans la société sont établies sur des mythes des croyances des stéréotypes développés par la socialisation et considérés parfois comme la clé de répartition des rôles et statuts sociaux attendus des hommes et des femmes. Or, l'appartenance à un groupe social, si elle nous construit, elle nous instruit de nous conformer aux codes, aux normes du groupe (Vouillot 2007). Le genre devient plutôt une manière d'indiquer des "constructions sociales" ; la création entièrement sociale des idées sur les rôles propres aux hommes et aux femmes. C'est une manière de se référer aux origines exclusivement sociales des identités subjectives des hommes et des femmes (Scott et Varikas 1988). L'usage du genre se réfère aussi bien aux domaines structurels que idéologiques impliquant des rapports entre les sexes. Selon Haicault cité par Tahon (2015), les rapports sociaux de sexe sont à la base des relations dynamiques qui distribuent

les sexes, en tant que catégories sociales, dans les différentes instances ou sphères d'une totalité sociale considérée. Le genre, en tant que rapport social construit sur les différences, est intrinsèquement un rapport de pouvoir. Celui-ci peut être décliné analytiquement en termes de hiérarchie et en termes de norme de sorte qu'on distingue d'une part un rapport de pouvoir inégalitaire entre hommes et femmes et d'autres part, une supériorité sociale des significations et valeurs associées au masculin sur celles associées au féminin (Revillard et Verdalle 2006).

Le concept genre sous-entend que le rapport entre femmes et hommes est construit par l'ensemble du processus de socialisation. Les rapports de genre sont par ailleurs toujours imbriqués à d'autres rapports sociaux, organiquement composés d'une dimension matérielle qui correspond aux places, aux fonctions, aux moyens matériels et techniques, aux accès aux ressources concrètes. Dans son usage, le genre implique un éventail aussi bien de positions théoriques que de références descriptives des rapports entre les sexes (Scott 2009).

Le genre peut être perçu comme les réalités d'un concept des rapports sociaux de sexes (suivant une démarche ou comme un outil s'appuyant sur des outils particuliers ou encore tel un objectif défini comme l'égalité entre les femmes et les hommes).

- L'approche genre

L'approche genre, dans son fil conducteur, vise un changement des mentalités et des comportements sur le rôle et la position que pourraient occuper la femme dans la société. L'objectif étant de parvenir à une autonomisation des femmes et des filles, l'approche genre prend en considération les différences qui existent dans les relations entre les femmes et les hommes et qui dérivent des comportements, attitudes et perceptions de la société. Elle met également l'accent sur les différentes opportunités offertes aux femmes et aux hommes pour faire évoluer les rôles qui leur sont assignés socialement et arriver à des relations moins impartiales et des traitements à égalité (FAO 1998).

L'approche genre est née de la discrimination socioculturelle entre les femmes et les hommes, et vise à promouvoir l'égalité femmes -hommes dans le droit. Il a pour objectif de venir à bout des discriminations et de rétablir l'égalité entre les sexes par la recherche de l'équité aussi bien dans l'attribution des responsabilités que dans l'accès des ressources.

L'approche genre peut être considérée comme une démarche qui permet d'intégrer les inégalités rencontrées dans les rapports entre les femmes et les hommes, pour faire des ajustements en vue d'une meilleure participation et implication des femmes et des hommes dans l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi des politiques, des projets et des programmes pour un développement

équitable, harmonieux et durable. L'objectif de l'approche genre est de venir à bout de toutes formes d'inégalités entre les hommes et les femmes. A cette fin, elle se sert de la parité comme instrument pour plus d'équité et pour booster l'impact des projets et programmes de développement¹⁹.

En outre, cette approche appliquée aux Projets et programmes de développement, peut donc être perçue comme un outil permettant d'analyser les inégalités entre les femmes et les hommes dans tout le cycle et rendre compte de la sensibilité au genre. Elle s'imprègne donc des inégalités de genre pour impulser une nouvelle dynamique vers une égalité entre les sexes. L'approche genre prend en considération les différences et la hiérarchisation érigées par la société, qui sont sources d'inégalités²⁰.

- Le concept de l'égalité entre les sexes

Le genre est un concept social qui trouve son origine dans les relations inégalitaires qui existent entre les femmes et les hommes. Selon le dictionnaire de français Larousse, la définition première de l'égalité est la qualité de ce qui est égal ; équivalent. Elle désigne également l'absence de toute forme de discrimination entre les êtres humains, sur le plan de leurs droits : égalité politique, civile, sociale. Parlant d'égalité des sexes, ONU femmes conçoit l'égalité entre femmes et hommes, comme une égalité des droits, des responsabilités et des chances, dont pourraient bénéficier les femmes et les hommes et les filles et les garçons. Par ailleurs, les inégalités sont parfois générées par des discriminations systémiques et indirectes. Ce sont parfois, le résultat de politiques qui ont été mal pensées et qui affectent différemment et de façon inégalitaire l'un et l'autre sexe (Cornet 2014).

Selon l'UNESCO (2013) : « l'égalité entre femme et homme signifie qu'il existe des possibilités pour réduire les inégalités sociales qui sont très prononcées à l'encontre des femmes.. En outre, elle relève de l'intérêt, et des femmes et des hommes et ne doit pas être une fonction du sexe d'appartenance. Elle ne doit pas non plus être comprise comme si un statut d'équivalent automatique aux hommes étaient conféré aux femmes et qu'ils devenaient pareil, mais plutôt qu'ils jouissent des mêmes droits : un droit humain. Cependant l'égalité, au-delà d'être

¹⁹ Définitions de l'approche de genre et genre & développement - Site de l'Association Adéquations. Disponible sur <http://www.adequations.org/spip.php?article1515>. Consulté le 14/05/2021.

Théorie du genre : module1 pour les étudiants de niveau licence ; mis en œuvre par l'UNESCO. Disponible sur : http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/BSP/GENDER/PDF/L1final_01.pdf/. Consulté le 03/05/2021

²⁰

considérée comme un droit humain fondamental, est devenue une condition sine qua non de la mise en place de sociétés paisibles dotées d'une pleine capacité humaine, essentiel à l'atteinte d'un développement durable (ONU 2015). En conclusion, pour parvenir à une égalité entre les sexes, il est important de prendre en compte les intérêts, les besoins, les priorités et les rôles des hommes et des femmes, mais aussi de leur diversité, selon que les concernés soient un groupe de femmes ou d'hommes (Sandys 2008, 5).

En outre, l'égalité par principe repose sur l'interdiction de toute forme de distinction entre les individus donc proscrit les discriminations. Cependant, s'il est rigoureux d'une part, d'autre part, il requiert de la souplesse dans son application à certains domaines. Autrement dit, pour promouvoir l'égalité et réduire les inégalités (rétablir l'insuffisance d'égalité) il peut être admis des traitements différents dans le droit. Autant on met en avant le droit, en même temps, on prône pour son assouplissement quant à son application dans certains cas spécifiques (Borgetto 2008).

Par ailleurs, il faut distinguer la notion d'égalité de celle de la parité à laquelle elle est souvent confondue. La parité signifie que chaque sexe est représenté à égalité dans les institutions. C'est un instrument au service de l'égalité, qui consiste à assurer l'accès des femmes et des hommes aux mêmes opportunités, droits, libertés et chances de choisir, conditions matérielles tout en respectant leurs spécificités. La notion de parité constitue le fondement des politiques de lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes en vue d'une réduction des disparités. Cette notion appliquée au genre renvoie à une représentation égale des sexes et peut faire l'objet de condition essentielle pour l'atteinte de l'égalité. Dans cette optique, elle est vue comme un outil utilisé à des fins d'égalité.

- Le concept d'équité

Introduite dans les années 1975-1985, lors des conférences tenues par les Nations Unies pour la Femme, au cours de la décennie de la femme, l'essence de l'équité est la reconnaissance et l'amélioration du rôle d'actrice joué par la femme et son apport substantiel dans le processus de développement.

L'équité dans le genre, signifie qu'un traitement impartial est accordé aussi bien aux hommes qu'aux femmes, en fonction de leurs besoins respectifs. Un traitement qui peut être identique ou différent, mais équivalent en termes de droits, d'avantages, d'obligations et de possibilités (Observatoire des inégalités 2003). Dans cette démarche, elle vise à corriger les inégalités de départ pour arriver à l'équivalence des chances entre femmes et hommes, en tenant

compte de leurs besoins et intérêts propres²¹. Dans cette approche, le but de l'équité est d'arriver à une indépendance économique des femmes par une promotion de leur accès à la responsabilité et aux ressources.

Notre étude vise donc à reconnaître la notion du genre dans les politiques publiques comme celle visant à faire la promotion de l'égalité entre les sexes.

2.1.2 De l'intégration du genre dans les Projets et programmes

La notion de l'approche intégrée de l'égalité femme et homme a été introduite pour la première fois lors de la conférence mondiale pour les femmes en 1985 à Nairobi²². Elle prend en compte les intérêts et les préoccupations des deux sexes dans l'élaboration des politiques.

D'après la terminologie utilisée par les Nations Unies, l'approche intégrée du genre est : « *Un processus d'évaluation des incidences pour les femmes et les hommes de toute action envisagée, notamment dans la législation, les politiques et les programmes, dans tous les domaines et à tous les niveaux. Il s'agit d'un moyen de faire des préoccupations et des expériences des femmes, ainsi que celles des hommes, une partie intégrante de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des politiques et programmes dans toutes les sphères politiques, économiques et sociales, afin que les femmes et les hommes disposent des mêmes avantages et que les inégalités ne soient pas perpétuées. L'objectif ultime est de parvenir à l'égalité entre les genres* » (UNOPS 2018)

En outre, l'approche intégrée de genre signifie, la mise en place de stratégie dans les différentes actions et politiques capables de faire changer aussi bien les mentalités, les comportements, les visions, que les institutions pour rétablir l'égalité entre les sexes. Cette démarche de réduction et de correction des inégalités s'effectue dans la perspective d'une égalité de traitement, égalité des chances, actions positives, discrimination positive, etc. Elle suppose donc la formulation d'un objectif qui y est relatif, c'est-à-dire qui puisse entraîner une baisse des inégalités entre les femmes et les hommes ou en faveur des femmes. L'approche intégrée du genre dans les projets et programmes de développement suppose un changement de paradigme dans la conception et

²¹ Théorie du genre, UNESCO. Disponible sur : http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/BSP/GENDER/PDF/L1final_01.pdf. Consulté le 26/05/2021

²² Conférences mondiales sur les femmes de ONU Femmes. Disponible sur : <https://www.unwomen.org/fr/how-we-work/intergovernmental-support/world-conferences-on-women> . Consulté le 03/05/2021

l'exécution des politiques intégrant l'égalité entre les femmes et les hommes. Ces changements ne peuvent réussir que s'ils sont participatifs et adaptés aux contextes et aux réalités de la cible. Pour Ouoba (2006), cette approche entraîne une transformation et le remplacement des institutions genrées de types androcentriques par des institutions ayant un impact sur le partage des possibilités entre les deux sexes. C'est donc une approche multidimensionnelle qui s'inscrit dans une perspective d'égalité entre les femmes et les hommes à tous les stades et les niveaux des politiques, des projets et programmes. Elle vise donc de façon transversale et systématique l'amélioration des rapports entre les femmes et les hommes.

Le Conseil de l'Europe dans son glossaire, la définit comme « La réorganisation, l'amélioration, l'évolution et l'évaluation des processus de prise de décision, aux fins d'incorporer la perspective de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines et à tous les niveaux, par les acteurs généralement impliqués dans la mise en place des politiques » (Conseil de l'Europe 2016).

L'approche intégrée de la dimension genre peut être définie comme une approche stratégique visant le renforcement de l'égalité des genres qui s'applique à tous les domaines et à tous les cycles politiques en prenant en compte tous les acteurs et qui cherche à réduire les inégalités et à renforcer l'égalité des genres. En somme, c'est une stratégie suivant une approche transversale systématique et préventive qui promeut l'égalité entre les sexes, tout en évitant que les inégalités ne se creusent davantage.

Hofmann propose, pour une réussite de l'intégration de genre de définir clairement un objectif et des sous-objectifs de genre pour commencer, puis les décliner en indicateurs de suivi et d'évaluation dans les projets, programmes et politiques à partir de ces objectifs, qui seront intégrés dans le pilotage et servir par la suite à faire des réajustements dans la mise en œuvre pour augmenter les chances de succès (Hofmann 2006).

Elle va plus loin en préconisant de prendre en considération un certain nombre de facteurs influents comme la volonté politique, l'engagement en faveur de l'égalité de genre et la sensibilisation à la question de genre, les connaissances, les ressources (dont l'expertise) et la disponibilité d'informations. Cela témoigne de la nécessité de s'attaquer aux inégalités entre les sexes à la base plutôt que de recourir à des actions correctrices et d'intégrer la réflexion sur l'égalité des chances aux processus décisionnels. Toutefois, intégrer les aspects genre depuis la conception et la planification d'étape implique de disposer de toutes les informations nécessaires sur les inégalités de genre de la cible pour une bonne contextualisation avant l'intervention.

Par ailleurs, Hofmann (2006) aborde les effets attendus de l'intégration selon deux approches possibles : une approche minimaliste qui part sur le principe d'une intervention qui améliore dans une même mesure la situation des sexes et qui vise à éviter que la situation des femmes ne se dégrade plus dans le temps par rapport à celle des hommes ; Puis, une deuxième approche dite volontariste qui cherche à travers l'intervention du développement à réduire les inégalités de genre ou plus ou moins à y contribuer.

- La notion du "gender mainstreaming" ou "approche intégrée selon le genre"

Le « gender mainstreaming », en français « approche intégrée de l'égalité » est apparu dans les années 1990. C'est une approche stratégique intégrée de la dimension de genre qui a pour objectif une égale implication des hommes et des femmes à toutes les actions, les politiques et les négociations de l'Etat et des organisations. Le but de cette approche est de parvenir à une égale participation des deux sexes aussi bien sur le plan légal que des faits (Cornet 2014). Il juge que les adaptations au système existant transforment profondément les effets des politiques de promotion de l'égalité entre hommes et femmes et propose une intégration transversale. Dans son objectif, il inclut également le changement dans la structure et les représentations des inégalités dans les différentes politiques (Jacquot 2013).

Il joue un rôle de levier de changement de paradigme qui consiste à penser les politiques en tenant compte de l'implication des deux sexes à toutes les étapes et dans tous les domaines.

C'est un instrument qui s'inscrit dans une approche transversale et structurelle qui s'applique à toutes les phases du cycle politique dans sa globalité (préparation, décision, mise en œuvre, évaluation) et prenant en compte tous les acteurs depuis la définition, à la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques visant à réduire, voire éliminer les inégalités sociales constaté entre les hommes et les femmes (Jacquot 2013).

Il s'agit donc d'une nouvelle méthode d'action publique visant un changement de culture des organisations dont l'ultime but est d'arriver à une égalité entre les sexes aussi bien sur le plan des lois et des réglementations que dans les pratiques, les habitudes et les mentalités (Perrier 2006). Cela n'est possible que si tous les intervenants sont impliqués collectivement, de façon transversale et préventive (Cornet 2014).

En outre, il s'attache à identifier l'impact éventuel de l'action publique sur les femmes et les hommes ainsi que sur les rapports de genre (Jacquot 2006), dans l'objectif du changement de la politique communautaire d'égalité. C'est un instrument d'action publique qui, s'il est respecté

dans la mise peut conduire à une à une transformation en profondeur du régime de genre par ces effets.

L'implémentation du mainstreaming de genre dans les projets d'un service ou d'une organisation peut être favorisée par une série de facteurs, dont les principaux, capable d'avoir un fort impact sont : *«un engagement fort de la part des responsables politiques et des équipes de direction, des actions de sensibilisation et d'informations et des formations sur l'importance d'intégrer le genre dans ses actions, la mise à disposition d'outils et de ressources disponibles pour travailler dans une perspective de genre, une culture organisationnelle qui évite de reproduire les stéréotypes sexués et l'intégration de la prise en compte du genre dans les politiques de gestion des ressources humaines, notamment dans les objectifs à atteindre, la description des tâches, l'évaluation du personnel (accountability) et, enfin, la mise en réseau des expertises et le partage des connaissances et des compétences »* (Cornet 2014).

Les politiques de genre peuvent donc être définies comme des politiques visant à réduire les inégalités de genre, en considérant de manière explicite le système des rapports sociaux de sexes inégaux, défavorable aux femmes. Cette prise en compte du genre est réalisée de deux manières : soit la question de l'égalité entre les sexes est intégrée à chaque étape de la construction et de la mise en œuvre des politiques publiques dans différents contextes sociopolitiques selon la perspective du gender mainstreaming développée et diffusée par des organisations internationales depuis une vingtaine d'années, soit l'égalité entre les sexes et la transformation du système de genre en sont l'objectif principal de politiques spécifiques.

- Vers une imprégnation de l'intégration du genre dans les projets et programmes.

Intégrer le genre, implique dans un premier temps et dans une moindre mesure, comprendre les rapports, notions, questions, visions, relations sur les rapports de genre dans les sociétés concernées ou visées (Genre en action 2015).

L'approche intégrée de l'égalité entre homme et femme intervient pour corriger les inégalités entre les genres et doit être intégrée à toutes les étapes de l'élaboration ou de la programmation des projets et mieux, de prendre en comptes les questions de genres dans la planification. Cela suppose une certaine maîtrise des informations sur les besoins, les difficultés, les préoccupations de la cible et de disposer des ressources pour la mise en œuvre. Il commence nécessairement par une bonne compréhension des rapports de genre dans la société concernée (Hofmann 2006). Pour ce faire, il existe des outils essentiels à la mise en œuvre du genre dans les projets/programmes que sont entre autres l'analyse selon le genre et les évaluations de l'impact

de genre. En effet, Ils doivent inclure les désirs des populations concernées, surtout les femmes et viser des types d'interventions concrètes et réalisables selon leur contexte sur une étendue et une durée précise.

En outre, l'intégration du genre a principalement pour but d'arriver à une égalité systématique des genres. Elle n'exclut pas les activités spécifiques au genre et les actions positives, lorsque les femmes et les hommes se trouvent dans une position particulièrement désavantageuse. Les interventions spécifiques au genre peuvent viser exclusivement les femmes, les hommes ou les deux pour leur permettre de participer aux efforts de développement et d'en bénéficier de manière égale. Ces mesures temporaires sont nécessaires pour lutter contre les conséquences directes et indirectes actuelles de la discrimination notait l'OIT²³.

En outre, elle définit, pour une intégration adéquate du genre dans les projets et programmes, un outil pour l'égalité des genres, dans lequel se dégage six principes d'intégration qui sont :

- mise en place des mécanismes de comptabilisation adéquats pour vérifier les progrès accomplis ;
- révélation des différences et des disparités liées au genre à travers la définition initiale des préoccupations et problèmes dans tous les domaines d'activités ;
- analyse des problèmes auxquels sont confrontés les hommes et les femmes en rapport avec les rôles et statuts respectifs qui leur sont assignés dans les différentes sociétés (effectuer toujours une analyse des questions de genre) ;
- définition d'une volonté politique très claire et d'une attribution de ressources appropriées pour l'intégration de la dimension de genre, notamment des ressources financières et humaines supplémentaires qui sont primordiales pour la concrétisation de ce projet ;
- assurance d'une participation équitable de la femme à tous les niveaux de prise de décisions en déployant des efforts ;

²³L'outil pour l'égalité entre les genres : définition de l'intégration de la dimension de genre de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Disponible sur : <https://www.ilo.org/public/french/bureau/gender/newsite2002/about/defin.htm> . Consulté le 03/05/2021.

- intégration qui toutefois ne remplace nullement le besoin de procédures et de programmes ciblés spécifiquement aux femmes, de législations positives, ni le besoin d'unités ou de délégué(e)s chargé(e)s des questions de genre(OIT 2017).

En effet, les orientations définies par l'OIT prévoient le processus et les renseignements sur les facteurs de mise en œuvre du genre.

Quant à Hofmann²⁴, elle définit des lignes directrices pour l'atteinte d'un objectif de prise en compte de l'approche du genre dans les projets et programmes de six ordres, que sont :

- la mise en place d'un cadre logique d'évaluation d'impacts ;
- la sensibilisation à l'égalité homme /femme et aux stéréotypes sexistes ;
- l'analyse du contexte pour intégrer l'approche genre ;
- l'instruction du projet selon une approche genre (indicateur de budgétisation sensible au genre) ;
- L'analyse des résultats et des impacts ;
- La mobilisation des partenaires et la promotion d'une approche participative.

Ces lignes directrices doivent faire partie intégrante de la planification globale. Cependant, l'intégration de l'approche genre doit répondre à un certain nombre de défis. De prime abord, l'intégration du genre doit être fondée sur une bonne contextualisation des rapports de genre dans la société concernée. Elle nécessite la formulation d'un objectif secondaire visant l'égalité des sexes dans le projet et programme. En marge de l'objectif principal d'une part et d'autre part de leurs réalisations. Par ailleurs l'intégration implique une formation de l'équipe de mise en œuvre et une révision du fonctionnement de l'institution. Elle requiert une démarche participative et s'apparente plus à une recherche-action qu'un projet classique (planifié), mais dont le suivi-évaluation pourrait s'avérer également très complexe (Hofmann 2006).

- Outils de mesure de l'intégration du genre dans un projet

Le guide de l'intégration du genre dans les projets de l'association Tanmia au Maroc fournit les étapes, les méthodes et des propose des outils pour rendre compte de la prise en compte du

²⁴ Comment intégrer le concept de genre ? - Genre en action, disponible sur <https://www.genreenaction.net/Comment-integrer-le-concept-de-genre.html> . Consulté le 30/07/2021.

genre d'un projet ou programmes. Ces données sont inspirées et sont reprises par site de l'association Adéquation (Site Adéquations 2017). Il définit pour chaque phase du cycle de projet la démarche à suivre et les outils d'évaluation qui sont utilisés (voir annexe 2).

Somme toute nous pouvons dire que l'approche intégrée du genre est une approche incluant les droits et les besoins, nécessitant une certaine contextualisation dans la mise en œuvre, mais une précision des objectifs en lien avec le genre pour faciliter la définition d'une dimension mesurable à travers des indicateurs clairs.

- Cadre opératoire de la recherche et hypothèse de recherche

A l'issue de la littérature et partant de l'état des lieux de la prise en compte du genre dans le programme, nous avons tiré des conclusions qui nous permis de formuler des hypothèses pour notre étude. En rappel, notre question de recherche était formulée comme suit : Comment améliorer la prise en compte du genre au niveau du programme de Promotion de l'entrepreneuriat des Jeunes (PPEJ) de la CONFEJES au regard des engagements de la Francophonie en la matière ?

Et les sous questions qui se dégagent sont :

- comment le PPEJ est-il conçu et mis en œuvre au regard des aspects genre ?
- quelles sont les limites/difficultés de la prise en compte du genre dans le PPEJ de la CONFEJES ?
- quels sont les facteurs pour une stratégie genre plus impactante dans le PPEJ ?

A ces différentes questions, nous émettons les hypothèses selon lesquelles :

Hypothèse 1 : le programme PPEJ n'intègre pas le genre dans son processus de conception.

Hypothèse 2 : les causes/raisons de la non prise en compte du genre dans le programme sont multiples (ou variée).

- Déterminants de la prise en compte du genre

Pour bâtir notre analyse, nous allons nous inscrire dans les principes de prise en compte du genre décrite par l'OIT et les lignes directrices définies par Hoffmann. Ceci, pour d'une part appréhender le degré d'intégration des aspects de genre dans le programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes et ressortir les facteurs de mise en œuvre et de réussite de cette prise en compte d'autres parts. Ainsi, les déterminants suivants sont proposés :

Au regard de notre étude, nous retiendrons les déterminants suivants, que nous jugeons intéressants dans le cadre de notre analyse. Ce sont :

- l'existence d'un document cadre ;
- la contextualisation ;
- une participation équitable ;
- la sensibilisation/formation ;
- l'objectif de genre.

Nous construisons notre analyse suivant ces indicateurs, pour identifier les difficultés liées à la prise en compte du genre dans le PPEJ et pour définir les facteurs de réussite de l'intégration du genre dans le PPEJ, mais aussi, apprécier la mise en œuvre pratique de l'intégration du genre dans le programme.

- Indicateurs de mesure de l'intégration du genre

Au regard des différents angles sous lesquels est abordée la stratégie d'intégration du genre, nous allons partir de la proposition de l'OIT et de celui de Hofmann pour déterminer nos indicateurs.

Tableau 1 indicateur de mesure du genre

Indicateurs	Indicateurs
Les facteurs de politiques de genre	Instruction du programme selon le genre
Nombre des bénéficiaires femmes par rapport aux hommes	Analyse du contexte
Montants des financements reçus	Formation sur l'intégration du genre
Existence d'un document cadre d'intégration du genre dans le programme /Objectif de genre	Budget sensible au genre
Sensibilisation à l'égalité homme femme	Analyse de résultats/mécanisme de comptabilisation
Participation équitable des hommes et des femmes	Intégration des difficultés auxquelles sont confrontées les deux sexes
Variable dépendante	Variation indépendante

Source : Auteur à partir des principes de l'OIT et des lignes directrices de Hofmann.

2.2 Méthodologie

Nous avons utilisé l'étude de cas comme méthode scientifique pour la description de la situation de prise en compte du genre dans les Programmes. Elle se base sur la situation concrète du programme PPEJ pour rassembler les données à analyser. Pour ce faire, elle apporte nécessairement des informations de qualité sur notre sujet et porte un intérêt au travail d'analyse pour mieux comprendre le sujet et tirer des conclusions. En effet, elle part d'un travail

d'exploration pour faire un diagnostic. Les données qui sont collectées dans notre recherche sont de nature qualitative et s'inscrivent dans une méthodologie qualitative. Cette démarche est guidée par une collecte, un traitement et une analyse des données.

Par ailleurs, l'étude s'est organisée en trois phases : la recherche documentaire, la revue de la littérature et la phase d'enquête terrain.

2.2.1 Outils et technique de collecte des données

- La collecte de données secondaires

La collecte des données secondaires a été faite à travers principalement la recherche documentaire. A cet effet, nous avons effectué une recherche d'ouvrages spécialisés en orientant la recherche documentaire sur des thèmes en lien avec notre sujet. Pour cela nous avons procédé à la recherche sur internet suivant des mots-clés et des types de documents précis. Ensuite nous avons poursuivi avec une sélection judicieuse d'ouvrages. Ce qui nous a permis d'emblée de donner des pistes de réponses à certaines interrogations qu'évoque le sujet. Mais il faut noter que la littérature sur le genre est vaste et abondante. Elle est également associée à beaucoup de domaines. Quant à l'intégration du genre dans les projets et les programmes, elle se trouve réduite et fait en général référence à des stratégies développées d'organisations, d'organismes, voire d'institutions.

Par ailleurs, nous avons fait recours à plusieurs sites et sources pour compléter notre recherche documentaire afin de disposer des informations nécessaires sur la thématique.

En plus, des documents écrits qui nous ont été fournis par l'institution, nous nous sommes quelques fois entretenues avec certains membres du personnel, à titre d'informations sur quelques aspects de la question. Toutefois, l'exploitation de la revue documentaire s'est déroulée durant toute l'étude (avant, pendant et après les enquêtes terrain). Elle répond à la complémentarité des données recueillies sur le terrain pour effectuer des analyses croisées.

- La collecte de données primaires

- La population cible

Notre objectif étant d'obtenir des données de fond pertinentes pour notre analyse, notre étude se veut donc qualitative. Le choix de notre cible sera plus guidé par l'expérience des uns et des autres et de leurs interventions dans le cadre du programme. L'accent sera plus porté sur ces éléments que la représentativité statistique pour la définition de notre échantillon. Pour cette

raison, nous avons opté pour un échantillon raisonné. En effet, pour nos investigations nous avons prévu de réaliser des entretiens avec les coordonnateurs des Pays membres bénéficiaires et les directeurs du Programme Jeunesse de la CONFEJES, mais aussi, des bénéficiaires du programme qui ont été mis à contribution lors d'un focus group.

- Entretien

L'entretien est une situation d'échanges verbaux de communication orale préparée, où l'enquêteur s'entretient avec une personne qui est l'enquêté. C'est aussi une communication orale basée sur un outil appelé guide d'entretien qui permet de collecter des informations qualitatives, des opinions, des motivations et/ou arguments (Fourboul 2019). Cependant, il existe plusieurs types d'entretiens. Nous avons fait le choix de « l'entretien directif », qui a pour avantage d'être mieux cadré sur la base du guide d'entretien.

En effet, dans le cadre de cette étude, des entretiens individuels avec les coordonnateurs des pays membres bénéficiaires, ainsi que l'équipe de la CONFEJES chargée de la mise en œuvre du programme mené. Pour ce faire, des guides d'entretien ont été élaborés et utilisés.

- Le focus group

« Le focus group consiste à rassembler des individus pour comprendre leur comportement à l'égard d'un phénomène, d'un sujet ou d'un produit. Ce protocole d'enquête permet de recueillir l'opinion de plusieurs personnes à la fois dans un environnement social spécifique »(Gaspard Claude 2019). Cette technique a été utilisée dans le cadre de nos échanges avec les bénéficiaires du PPEJ.

- L'échantillonnage

Pour notre analyse, nous avons accordé beaucoup plus d'importance aux procédés utilisés. Ainsi notre échantillon a été composé d'une dizaine de coordonnateurs PPEJ des EGM de la CONFEJES, des deux directeurs de programme du PPEJ de la CONFEJES et une vingtaine de bénéficiaires du programme.

2.2.2 Cadre de l'étude

L'étude s'effectue sur le Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (PPEJ) de la CONFEJES, qui est la structure qui nous a accueilli pour notre stage de mise en situation professionnelle. Elle s'appuie sur ce cas précis et ses expériences pour effectuer une analyse sur

l'effectivité pratique de l'intégration du genre dans les projets et programmes et appréhender les difficultés et les défis rencontrés pour faire des recommandations et proposer un projet.

En rappel, la CONFEJES est une conférence ministérielle permanente de la Francophonie. Elle concourt à la réalisation des objectifs de cette dernière et promeut sa stratégie genre. En effet, à l'instar d'autres programmes. Elle a développé et mis en œuvre le Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (PPEJ). Elle regroupe 43 pays membres, dont 23 pays bénéficiaires du programme PPEJ.

En outre, le programme PPEJ, ex-Fonds d'Appui aux initiatives des Jeunes (FIJ), a pour objectif de favoriser une participation active des jeunes au processus de développement de leurs pays. Elle accompagne à ce titre, les pays membres dans l'insertion de leur cible jeune qui constitue la majorité de la population dans la plupart des Etats, mais qui est confrontée au chômage. De plus, elle contribue à la création d'un environnement propice pour la mobilisation, la formation, l'insertion sociale, économique et professionnelle des jeunes appelés à jouer un rôle déterminant dans la construction de l'espace francophone. Le programme intervient à deux niveaux : sur le plan de la formation des porteurs de projets pour renforcer leurs capacités dans le domaine de l'entrepreneuriat et leur encadrement dans le montage de projets bancables et à un deuxième niveau pour financer la création de micros-entreprises des jeunes et la subvention pour le démarrage et la consolidation des projets socio-économiques des jeunes.

Pour aborder la question de la prise en compte effective du genre dans les projets et programmes et de ses enjeux, notre approche se fera selon une analyse croisée sur les aspects de genre dans le processus de financement (sélection et formation) des projets de jeunes. Dans notre travail, nous chercherons à appréhender la démarche de prise en compte du genre du Secrétariat général de la CONFEJES à travers le PPEJ. Nous aborderons le sujet sous deux aspects : la prise en compte du genre dans la conception du PPEJ et dans sa mise en œuvre.

Ce chapitre nous a permis de définir les concepts clés de notre étude, d'explorer le cadre de l'intégration du genre dans les projets et programmes et de proposer un cadre d'analyse et enfin d'asseoir la méthodologie de notre recherche. Pour bâtir notre analyse, nous avons eu recours à la littérature sur la problématique de l'approche genre et son intégration, ainsi que les documents disponibles en lien avec l'intégration du genre et les textes fondamentaux sur la CONFEJES qui nous ont permis d'émettre deux hypothèses. Quant à La collecte des données, celle primaire s'est faite de façon participative à travers des entretiens directifs, focus group avec les bénéficiaires, mais aussi des visites sur le terrain, des bénéficiaires. De ce fait, le prochain chapitre se consacre à l'analyse des données.

3 L'approche intégrée du genre dans le contexte du PPEJ de la CONFEJES : résultats et proposition de projet

Le présent chapitre présente et analyse les résultats des données collectées et traitées, qui seront ensuite discutées, afin de vérifier les hypothèses que nous avons émises au départ pour améliorer la prise en compte du genre dans le programme au regard des engagements de la Francophonie en la matière.

3.1 Description/Présentation de l'approche genre du PPEJ de la CONFEJES

Cette section présente la situation actuelle de mise en œuvre du genre à la CONFEJES, dans son programme PPEJ.

3.1.1 Constat sur la prise en compte du genre dans le PPEJ

Les activités du programme suivent essentiellement deux modes d'interventions, dont : des formations nécessaires aux porteurs de projets et leurs encadreurs et des financements destinés à la création de micros et petites entreprises, mais également des subventions pour le démarrage et pour la consolidation des projets des jeunes. A cet effet, afin d'aider les jeunes à intégrer les circuits économiques et à devenir des acteurs responsables, il est organisé : un regroupement de jeunes porteurs de projets, une assistance technique sur les principes relatifs à l'installation des jeunes dans les petits métiers et au démarrage d'entreprise, l'élaboration de plan d'affaires puis un soutien financier aux projets innovants et les plus prometteurs qui ne disposent pas de capitaux suffisants ou qui ne peuvent offrir les garanties exigées par les institutions financières classiques ou les bailleurs de fonds.

Quoique, ces projets doivent répondre, pour le financement aux conditions d'éligibilité du programme que sont : une attestation de formation en entrepreneuriat , des factures pro forma des matériels à acquérir ; une copie des statuts et règlements intérieurs ou un engagement solidaire pour les associations ou les groupements ; une copie des titres de propriété ou tout autre document en tenant lieu pour les projets à caractère agro-pastoral ; une autorisation signée par les autorités compétentes pour les projets particuliers (garderies d'enfants, pharmacies rurales, écoles privées ; un le plan d'affaire en français et tous les chiffres en Francs CFA ; etc.

A la lecture des conditions ci-dessus définies, aucune ne fait mention spécifique au genre ou à un soutien aux projets portés par des femmes. Les conditions formulées ne tiennent donc pas compte des aspects et des critères sexo-spécifiques.

De la consultation des documents du programme, c'est seulement lors du lancement des appels à projet qu'il est inscrit dans la lettre qu'une priorité sera accordée aux projets portés par les jeunes filles. Par ailleurs, cela reste un objectif quantitatif qui n'est pas nécessairement fondé sur une connaissance claire des besoins réelles des bénéficiaires féminins. Autrement, dit il est fort probable que cette approche considère les femmes/filles comme un groupe homogène, alors qu'elles pourraient avoir des besoins différents. Le genre n'est donc pas pris en compte dans la conception du PPEJ.

En outre, les conditions de participation à la formation au sein du groupement PPEJ, sont fixées par les pays membres.

Au niveau opérationnel, la mise en œuvre du PPEJ est confiée à un coordonnateur national et à des encadreurs choisis selon les critères définis par la CONFEJES et une commission nationale de suivi et de soutien (CNSS) spécifique au programme, dans chaque EGM. Dans le cadre du programme, ils sont au nombre de 23, dont 11 femmes et 12 hommes. Au niveau stratégique, elle est assurée par un directeur de programme et son adjointe, qui sont chargés des questions de Jeunesse à la CONFEJES. Par ailleurs, il n'y a pas d'experts ou des spécialistes des questions de genre au sein de la CONFEJES, ni parmi les coordonnateurs PPEJ. Aussi, les seuls indicateurs sexo-spécifiques du programme demeurent la désagrégation des données par sexes.

De cette première analyse, nous retenons que le programme dans sa conception n'a pas intégré les aspects de genre. De plus il n'a été trouvé de document cadre spécifique de mise en œuvre du genre ni du PPEJ ni de la CONFEJES, ou d guide d'application de la mise en œuvre du genre, capable d'indiquer le processus d'intégration du genre et son opérationnalisation dans le cadre du programme, qui puisse être adapté au contexte du genre de chaque EGM. On en déduit qu'il n'a donc pas été question d'une contextualisation des aspects de genre dans les EGM pour une prise en compte dans le programme.

3.1.2 Analyse des statistiques de 2014 à 2020 du PPEJ

En rappel, le PPEJ, remplace depuis 2014, l'ex-fond Fonds d'Insertion pour les Jeunes (FIJ). En effet, la réunion du bureau de 2014, après analyse des recommandations des membres du CTSO/PPEJ, lors de leur réunion annuelle tenue à Saly Portudal au Sénégal, du 22 au 26 Juillet 2013 et

les propositions de l'évaluateur, adoptées depuis 2011 à Ndjama au Tchad a décidé que : l'intitulé actuel du FIJ soit remplacé par le « Programme de Promotion de l'entrepreneuriat des Jeunes (PPEJ) » et que le Système de Financement Dégressif (SFD), soit remplacé par le « système de Financement Incitatif » (SFI). Nous sommes partis de cette date de changement pour faire une analyse des données statistiques du programme. En effet, l'analyse porte sur les données statistiques allant de 2014 à 2020. Elle permet de rendre disponibles les informations ci-après sur les actions du PPEJ.

Selon statistiques fournies par la CONFEJES, le PPEJ a accordé au total, au cours de ces sept (07) dernières années (entre 2014 et 2020 inclus), 777 subventions de financements de projets au profit de 22 pays sur 23 pays potentiellement bénéficiaires.

- Nombre de bénéficiaires désagrégés par sexes (2015-2020)

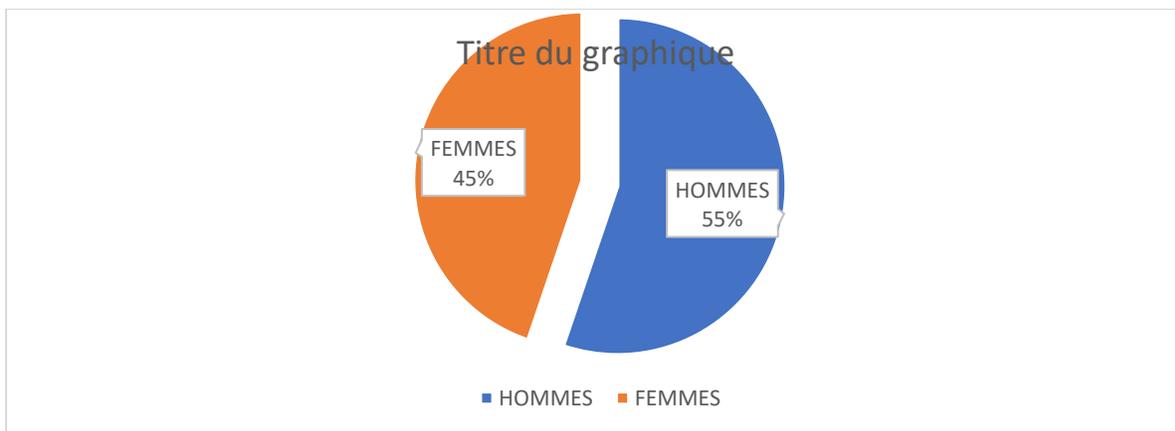


Figure 2 le nombre de bénéficiaires par sexe.

Source : auteure 2021 sur la base des statistiques de financement du PPEJ.

Les données désagrégées par sexe, montrent que les projets portés par des hommes ont été les plus financés par rapport à ceux portés par des femmes. En effet, plus de la moitié des projets financés sont des projets portés par des hommes, correspondant à 55% contre 45% pour les femmes, soit un écart de 5%. Par ailleurs, les statistiques ne présentent pas d'information sur les personnes en situation de handicap.

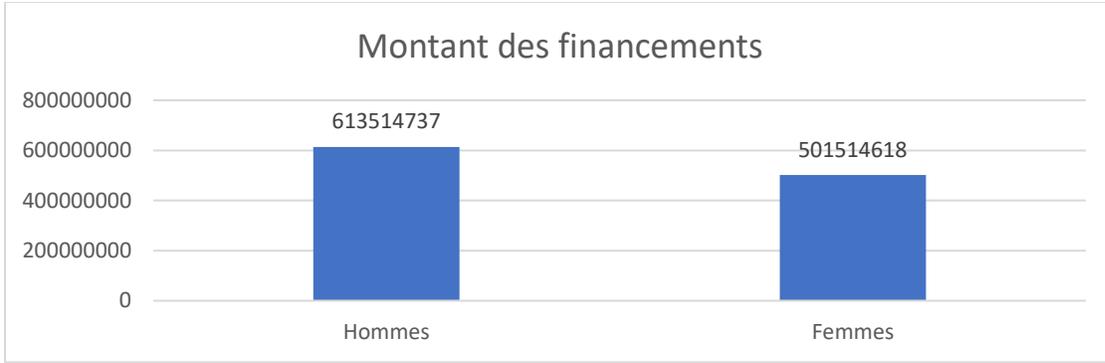


Figure 3 montant total des financements de la période par sexe.

Sources : Auteure sur la base des statistiques de financement du PPEJ.

Sur la même période, l’enveloppe globale de financements s’élève à 1 115 029 355 FCFA. La part dont a bénéficié les femmes est estimée à 501 514 618 FCFA et celui des hommes à hauteur de 613 514 737 de FCFA, soit une différence d’une valeur de 112 000 119 FCFA (10% du montant total). L’analyse de la valeur de l’enveloppe de financements présente un financement plus élevé en faveur des hommes.

En résumé, sur la période, les hommes mobilisent le plus grand nombre de projets financés, ainsi que le volume de financement le plus important par rapport aux femmes. Il existe donc une absence d’égalité entre homme et femme en termes de nombre et de valeur dans le programme.

- Financement par année et par sexe

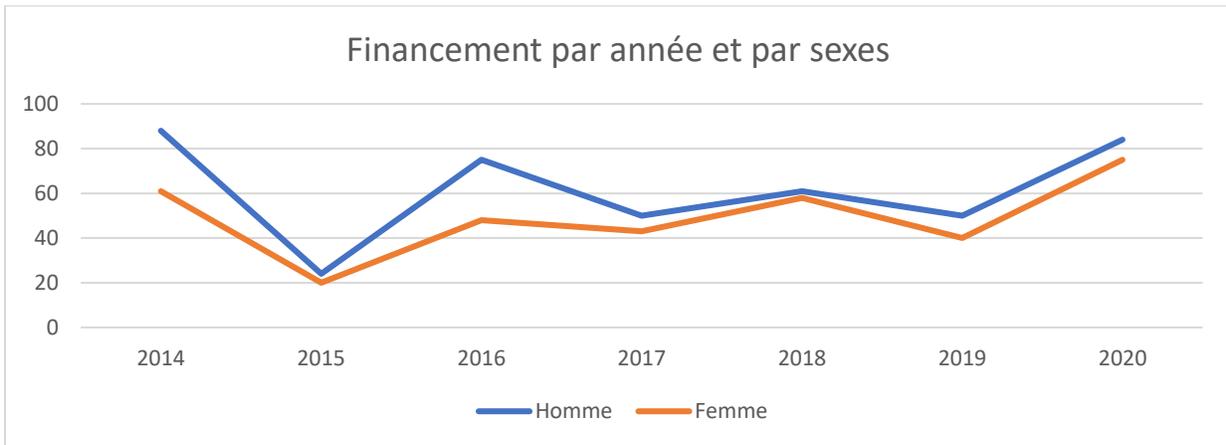


Figure 4 montant des financements par sexe selon l’année

Source : Auteure sur la base des statistiques de financement du PPEJ.

Selon la figure ci-dessus, de 2014 à 2020, le nombre de projets financés pilotés par des hommes est supérieur à celui des femmes bénéficiaires en nombre. Ce qui démontre qu’au fil des années

le financement des projets ne prend pas en compte l'égalité entre les sexes. De plus, cet écart était très prononcé en 2014 et en 2016. Cependant, il a connu une baisse en 2015 et en 2018, respectivement de 0.51% et de 0.9%. En 2020 il s'est établi à 1.16%.

En outre, ces statistiques étudiées globalement, présentent une compensation et un équilibrage entre les bénéficiaires des deux sexes, des différents pays financés. Par ailleurs, l'étude désagrégée par pays, des différents bénéficiaires permettrait de voir les réalités sur les efforts de financements par sexe des différents pays.

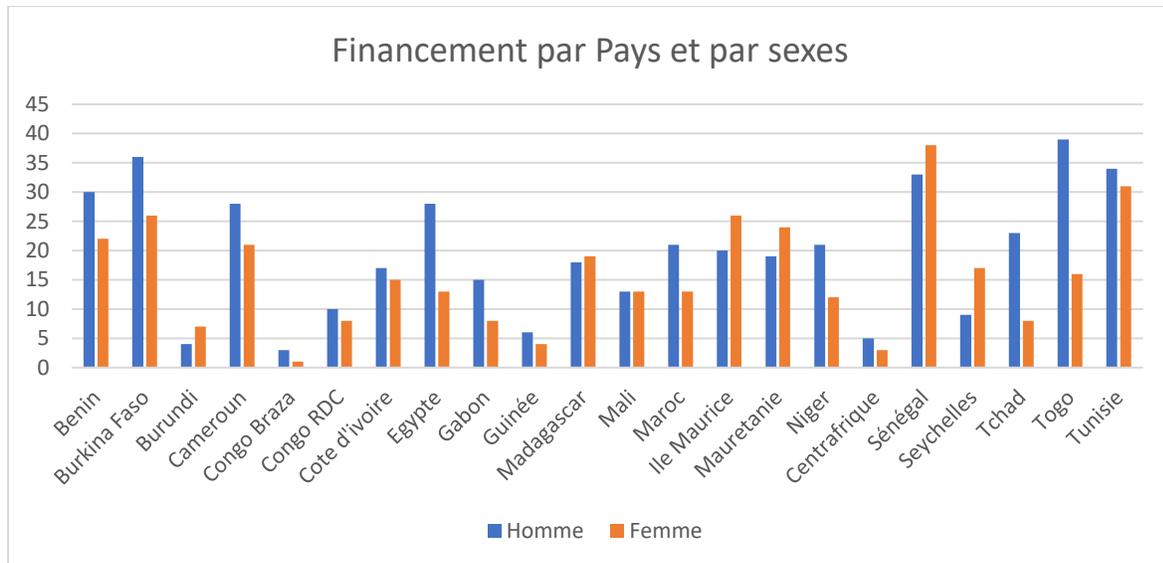


Figure 5 montant des financements par pays et par sexes
 Source : Auteure sur la base des statistiques de financement du PPEJ.

Selon la figure ci-dessus, sur la même période, seuls 6 des 22 pays ont pu totaliser un nombre égal ou supérieur à 50% de financement de projets de femmes. 3 pays enregistrent en deçà de 30% de projets de femmes financés. En outre, les 13 autres comptabilisent entre 30 et 50% de projets de femmes financés.

En effet, il ressort de façon générale, dans les actions du PPEJ, des différences entre le nombre de projets de filles/femmes financés et ceux des garçons/hommes, sur toutes les années et pour de nombreux pays. Aussi, l'enveloppe totale des financements des projets pilotés par des hommes dépasse celle des femmes et ce, chaque année. Ces conclusions trouvent leurs explications dans l'analyse des données terrains.

3.2 Analyse des résultats et discussion

Dans cette section, il sera question de présenter et analyser les résultats issus de l'enquête, puis de faire une discussion, afin de vérifier les hypothèses émises au départ et de faire des suggestions allant dans le sens de l'amélioration de l'intégration du genre.

3.2.1 Résultats et analyse des données terrains

Le guide d'entretien est prévu concerner une dizaine de coordonnateurs des pays membres de la CONFEJES et une vingtaine de bénéficiaires du programme. Cependant, huit personnes ont répondu à notre entretien. Quant aux participants du focus group, ils étaient au nombre de 14.

A ce stade de la collecte des données nous avons pu nous entretenir avec seulement 2 dames parmi les coordonnatrices au nombre 12 au total.

- Les explications de la non prises en compte du genre dans le programme PPEJ

Pour la majorité des répondants, le genre exprime l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, voire l'implication des femmes dans le processus de développement durable au même titre que les hommes. D'autres le perçoivent aussi, comme, l'intégration des besoins des femmes en vue de leur autonomisation ou la répartition des tâches et des rôles assignés aux femmes et aux hommes et leur implication résolue au processus de développement. On note une tendance intéressante de perception du genre par les acteurs du programme, quoique, tous déclarent n'avoir pas reçu de formation ou même une sensibilisation sur le genre de façon générale ou de sa prise en compte dans un projet ou un programme. Au regard de cette insuffisance, l'intégration du genre dans les actions du programme sera très limitée. De faits, la non-maîtrise des notions de rapports de sexe et d'approche genre peuvent avoir des effets négatifs quant à son analyse et sa prise en considération dans le cadre du programme.

Il convient de relever d'une part qu'une bonne imprégnation des rapports de genre de la zone d'intervention du programme est d'une nécessité pour une meilleure intégration du genre dans les actions. Et d'autre part, ils servent de référence pour effectuer des choix de priorisation qui auront plus d'impact sur l'intégration du genre.

Par ailleurs, à la question relative à la manière d'intégrer le genre dans le programme, la majorité des coordonnateurs, 5 d'entre eux, affirment que c'est seulement lors de la présélection des Projets, lorsqu'il y a une égalité de projets, que les projets portés par les femmes sont privilégiés. Si cela est vrai pour certains pays, d'autres soutiennent faire en sorte que les filles (femmes)

bénéficient au même titre que les hommes des actions du programme, en sélectionnant autant de filles/femmes que d'hommes. 1 coordonnateur assure, le faire lors de la sélection pour la formation ,1 autre, lors de la sélection des dossiers de projets pour le financement, tandis que le dernier affirme, repercer le principe dans tout le processus.

Les différences observées dans la manière de mettre en œuvre le genre par pays s'expliquent essentiellement, par l'absence de directives claires, relatives à la prise en compte du genre reçues dans le cadre du programme PPEJ. En effet, la prise en compte du genre dans les activités du programme se résume à une simple inscription dans le communiqué d'appel à candidature, qui stipule que les candidatures féminines sont encouragées. Ce seul passage défini au niveau stratégique, de la CONFEJES, semble être la seule directive manifeste de la prise en compte du genre dans le PPEJ. Par ailleurs, il faut le rappeler, les conditions de sélection pour la formation sont laissées à l'appréciation de chaque pays. En revanche celles relatives aux financements accordés, sont définis par la CONFEJES et ne prévoit aucune clause relative au genre.

Néanmoins, cette situation peut fort bien se comprendre à la lumière des réponses des directeurs du programme qui, dans le but de respecter la souveraineté des Etats, sur les principes de genre à mettre en place, dans leurs orientations nationales en matière de genre, se réservent de toute influence. Toutefois des sensibilisations sur la question sont faites lors des conférences ministérielles.

En outre, la majorité (6) des coordonnateurs affirment réceptionner les dossiers sans tenir compte des aspects de genre. Mais, il peut arriver qu'à certaines sessions l'égalité entre les deux sexes soit respectée. Certains assurent prendre en considération, toutes les catégories sociales de jeunes pour peu que leurs projets soient innovants et bancables. Cependant, les dossiers de participations à la formation sont réceptionnés sans distinction de sexe. En ce qui concerne la présélection des dossiers pour le financement, la qualité du projet étant le critère phare, mis en avant par nombre d'entre eux. Les meilleurs sont sélectionnés pour être accompagnés et suivis. Dans ce sens, l'égalité est difficilement, voire rarement respectée. Il n'est donc pris en compte aucune spécificité et/ou conditionnalités spécifiques liées au genre. Cela s'expliquerait par le fait que la tendance générale dans les différents pays, est une faible participation des femmes, répondant en petit nombre à l'appel à candidature.

Par ailleurs, dans la pratique, les coordonnateurs tentent d'avoir un public mixte, dans la mesure du possible avec un idéal de 30% à 40% de femmes voire plus, selon l'engouement à participer de ces dernières. En effet des initiatives sont développées. On retient que certains pays ont confirmé avoir fixé au sein de leur État un quota genre de moins de 50%. En effet, la moitié des

pays se sont fixé des quotas genre variant entre de 30% et 40% et d'autres non. Ce dernier groupe soutient se baser sur les critères de sélections techniques prévus, que sont la rentabilité du projet à travers, les indicateurs du projet, l'expérience du promoteur et la motivation du promoteur. Ils affirment que tous les projets sont financés sans distinctions spécifiques. Certains déclarent même être dans la dynamique de l'encouragement de l'excellence pour éviter de tomber dans l'entrepreneuriat pour la subsistance. Ils soutiennent donc autant les projets des femmes que ceux des hommes, par la ventilation des informations sur le PPEJ.

En effet, chaque pays y va de ses propres décisions pour rendre la participation des différentes couches sociales effective. Cependant cette participation reste encore faible et ne permet pas d'atteindre une égalité des sexes dans les financements du programme.

Quant à comment ils encouragent la participation des femmes, certains assurent créer des conditions de participation réelles et favorables pour les femmes, en ciblant les organisations féminines pour partager les informations sur le PPEJ et le communiqué d'appel à candidature. D'autres soulignent favoriser les femmes et filles en les acceptant dans le processus de sélection, quelle que soit leur situation, telle l'admission des femmes ayants des enfants en bas âge lors des formations.

Il n'existe donc pas de quota genre imposé par la CONFEJES. Cela étant, pour encourager la participation des femmes au PPEJ, chaque pays, à travers son coordonnateur, a développé ses propres initiatives et se fixe, soit un quota arbitraire ou laisse les choses se faire d'elles-mêmes. En outre, la stratégie interne mise en place par nombre de pays, pour intégrer le genre est la sensibilisation. Toutefois, les candidatures féminines sont soumises aux mêmes conditions que celles des hommes.

Aussi, l'égalité femmes/homme dans le financement des projets, que dans la formation est difficile à réaliser pour de nombreux pays. En effet, seul un parmi les répondants a déclaré réaliser quelques fois à une égalité homme/femme. Pour les autres qui n'y parviennent pas, cela s'explique par l'absence de parité ou quota déterminée à l'avance d'une part, et d'autre part du fait qu'ils ont à chaque fois une faible participation des femmes à l'appel à candidature.

- Causes de la non prises en compte du genre dans le processus du PPEJ
 - L'inexistence de document cadre sur le genre de la CONFEJES et/ou du Programme du PPEJ

Notre étude documentaire nous a permis de constater qu'il n'existe pas de document cadre disponible à la CONFEJES, qui oriente la mise en œuvre du genre dans ses programmes,

notamment celui de la promotion des jeunes. Les entretiens avec les acteurs de mise en œuvre font ressortir en effet les conséquences de cette absence. Elle constitue une limite à l'intégration du genre. En effet, cette absence se ressent au niveau opérationnel, dans la mise en œuvre des activités du PPEJ, et représente un frein à la promotion du genre dans le programme.

Par ailleurs, à la question liée à la faible représentativité du nombre de femmes bénéficiaires, tiré des statistiques, l'explication reçue de plusieurs interviewés est le manque ou le peu d'intérêt que les femmes accordent au programme d'entrepreneuriat. Se voyant encore inférieures aux hommes, elles sont moins entreprenantes. Elles manquent ainsi de confiance en elles et se disent souvent qu'il s'agit d'une affaire d'hommes. En effet, il existe et subsiste encore des pesanteurs socioculturelles qui bloquent les jeunes filles/femmes dans leurs perspectives d'entreprendre et d'initier des projets. Aussi, préfèrent-elles mener des petites activités ne nécessitant pas de plans de montage de projet. De plus, elles sont limitées par leur niveau d'instruction qui est relativement faible et ont tendance, pour la plupart, à s'adonner plus aux activités de subsistance. Ces activités ont le plus souvent une faible plus-value et/ou de faibles perspectives d'évolution à grande échelle. C'est donc pour toutes ces raisons que les jeunes filles ne s'intéressent pas au même titre que les jeunes hommes à l'entrepreneuriat. En outre, les hommes sont plus expérimentés et plus motivés que les femmes dans l'entrepreneuriat d'une part et d'autres. Mais les femmes, en plus de ne pas présenter des projets innovants, se risquent moins dans la création d'entreprises structurées. En plus de cela, le faible accès des femmes à l'information (communiqué d'ouverture de l'appel à projet du PPEJ), surtout pour les femmes rurales, pourrait être une des raisons de leur faible représentativité. Cela pourrait s'expliquer par le poids de la responsabilité sociale qui affecte les femmes, combinées à l'analphabétisme. En effet, nombre d'entre elles ont un faible niveau d'instruction.

En faisant le tour de la question de la faible représentativité, il ressort qu'au niveau stratégique, un objectif de genre n'a pas été prédéfini. Ce qui rend difficile, l'intégration du genre, laissée à l'appréciation des coordonnateurs. Aussi, les femmes sont moins entreprenantes que les hommes. En plus du poids socio-culturel qu'elles traînent, elles sont soumises aux liens et contraintes patriarcaux qui limitent beaucoup leurs élans dans l'entrepreneuriat. La promotion du genre se trouve donc affectée par ces différents facteurs.

En nous intéressant aux difficultés énumérées par les enquêtés pour prendre en compte le genre dans le programme, de prime abord, il est ressorti, la non-intégration du genre depuis la planification du programme et l'absence totale de formation des acteurs terrains sur le genre. A cela, s'ajoute la non-affectation d'un quota clair aux projets de femme et des autres groupes

défavorisés, ainsi que la faible viabilité des projets proposés par les femmes et le faible intérêt que les filles /femmes portent à l'entrepreneuriat.

En effet beaucoup de coordonnateurs (5 d'entre eux) disent être parfois confrontés à la faible participation des femmes/filles au projet d'appel à candidature. Ce constat est fait dans plusieurs EGM. Aussi, étant donné que les critères de qualité du projet sont dûment établis, il arrive que les projets des femmes ne soient pas parmi les meilleurs projets. Et quelquefois, ils sont face à une absence totale de candidature de filles/femmes qui réponde au critère de sélection, et donc ont du mal à atteindre le quota arbitrairement fixé (40%).

- La contextualisation de la prise en compte du genre

Dans l'exécution actuelle du programme, les coordonnateurs des différents pays sont chargés de la communication, de la réception des candidatures pour la formation et de la sélection des projets pour le financement. Ils définissent les critères de participation à la formation et le nombre de personnes à former. Ils sont également chargés de communiquer l'appel à projet sur toute l'étendue leur territoire pour mobiliser les jeunes à participer. Cependant, pour ce qui est de la considération du genre dans ces différentes étapes, elle nécessite une bonne maîtrise des contours du genre et des rapports hommes femme de la société concernée, mais également des informations sur la place et le rôle qui est assigné à la femme. Cependant, tous les répondants, sans exception, affirment n'avoir pas reçu de formation ou une quelconque sensibilisation sur l'intégration du genre dans l'opérationnalisation du programme. Aussi, il n'a pas été question d'une étude et/ou analyse des données des aspects genre et/ou des rapports sociaux entre les deux sexes des différents pays, susceptibles d'influer sur le programme.

- L'absence d'un objectif de genre clairement défini

A priori il n'existe pas nécessairement de directives claires définies par la CONFEJES pour la prise en compte du genre dans le programme. Tous les répondants le confirment. Il est mentionné, dans la lettre de l'appel à projet que les candidatures féminines sont fortement encouragées. Autrement dit, il n'a pas été fixé de conditions, applicables par les EGM, pour assurer une égale participation des femmes et des hommes. En outre, dans les critères de sélections définis par la CONFEJES, aucune condition ne fait référence au genre. Il n'est donc pas prévu de clauses en faveur du genre dans le programme.

Chaque pays œuvre à sa manière pour assurer une participation effective des deux sexes selon ses réalités. Toutefois, cette prise en compte du genre reste aléatoire.

Suggestions

Pour une meilleure prise en compte du genre dans le programme, l'accent doit être mis sur la formation des coordonnateurs et la sensibilisation sur le genre et l'importance de son intégration. De même, la valorisation de l'esprit d'entreprendre des deux sexes dans tous les domaines et quel que soit leur situation sociale doit être encouragée. Aussi, il est important de proscrire la discrimination dans la sélection des dossiers en privilégiant l'égalité de chances dans les sélections des projets, tout en encourageant fortement les candidatures des jeunes vivant avec un handicap. Il est aussi nécessaire qu'une stratégie soit adoptée dans ce sens. Par ailleurs, mettre en place un programme spécifique pour le financement des projets des femmes et des personnes défavorisées, distincte du programme habituel. Au niveau des EGM ; il est primordial, d'instaurer une synergie d'action de toutes les sous composantes de la CONFEJES (directeurs de Jeunesse, directeurs Sport, coordonnateurs PPEJ ; coordonnateurs APEJ, délégués GTCF).

Il est aussi nécessaire d'améliorer la communication sur les actions du genre en mettant à contribution les activités du ministère de la jeunesse des pays, au bénéfice du genre. Il importe également que le programme et les conditions de financement soient relus pour intégrer le genre. Pour finir, faire un plaidoyer auprès des bailleurs de fonds, afin de définir et d'obtenir l'accompagnement nécessaire à la mise en œuvre de la stratégie de genre de la CONFEJES.

3.2.2 Discussion

L'analyse fine des données quantitatives découlant des statistiques et celles qualitatives, des entretiens auprès des acteurs du programme a permis de relever un certain nombre de failles en ce qui concerne l'intégration du genre dans le programme. Certaines tendances concernant l'impact du programme sur cet aspect montrent que le genre n'est véritablement pas pris en compte dans l'exécution des activités du PPEJ. A ce propos, les raisons avancées sont entre autres la faible motivation des filles et des femmes à prendre part aux activités, l'inexistence d'un document de stratégie genre, corrélé à l'absence d'un objectif de genre dûment défini. Ce qui conduit la majorité des coordonnateurs des différents pays membres à définir leurs propres directives pour assurer une participation des deux sexes, sans pour atteindre une égalité entre les genres. L'étude des données de financements vient appuyer ce constat, en faisant ressortir clairement des différences entre le nombre de femmes par rapport aux hommes financés, ainsi qu'en ce qui concerne les montants reçus.

En effet, chaque pays définit ses propres initiatives pour que soit représentée chaque couche sociale. Cependant cette participation reste encore faible et ne permet pas d'atteindre une égalité des sexes, encore moins de parler d'intégration du genre ou d'inclusion.

L'analyse des différents indicateurs de prise en compte du genre dans le programme atteste également que le genre n'a pas été intégré depuis la conception du programme et qu'un processus d'intégration du genre n'a pas été proposé. Aussi, les critères de sélection des bénéficiaires ne prévoient aucune clause relative au genre. De même, aucune étude de contexte ni de sensibilisation n'a été menée dans les EGM pour prendre en compte le genre. En conclusion, le genre n'a pas été intégré dans la conception du PPEJ. Ce qui confirme notre première hypothèse.

Par ailleurs, la majorité des pays expliquent l'absence d'égalité femme/homme par la faiblesse de la participation des filles/femmes à la formation, qui est une condition première pour prétendre au financement du projet. Ce manque pourrait être dû à la mauvaise stratégie de communication autour des activités du programme. Aussi, les conditions d'accès au financement de projet peuvent constituer une barrière pour les femmes /filles des milieux ruraux, reculés et celles dont le niveau d'instruction est faible. En effet, ces dernières sont confrontées à la difficulté de rédiger et de soumettre un plan d'affaires répondant aux exigences du programme pour bénéficier de financement. Ce qui peut constituer un facteur limitant de leur participation. Par ailleurs, les objectifs du PPEJ ne prennent pas en compte le genre. Il n'existe aucun quota genre défini et imposé aux coordonnateurs. Ceux-ci disposent de la liberté d'agir et d'appliquer le taux voulu en fonction de leurs propres appréhensions du genre. Compte tenu de cette réalité, l'intégration du genre se fait de façon arbitraire. De plus, les acteurs de mise en œuvre peuvent être dans une logique ou les mentalités encore rétrogrades, réfractaires à l'émancipation de la femme surtout, les clichés qu'ont les femmes sur leur place dans la société et le manque de confiance en elles même et en leur aptitudes (variable en fonction des régions) influent sur leur capacité d'entreprendre.

En effet, les causes de la non prise en compte du genre ne sont pas seulement dues à l'absence de document cadre, tel qu'une stratégie genre ou à l'absence de quota genre et la non-formation et /ou sensibilisation des coordonnateurs sur la prise en compte du genre. Il existe bien d'autres explications sur la faible intégration du genre. Ce qui confirme notre deuxième hypothèse.

4 Recommandations et proposition de projet

Cette section présente les recommandations de l'étude pour améliorer l'intégration du genre dans le programme PPEJ de la CONFEJES, à la suite desquelles une proposition de projet sera faite.

4.1 Recommandations

Nos deux hypothèses étant vérifiées, les recommandations formulées sont orientées vers la recherche de solutions pour plus d'efficacité dans l'intégration du genre.

4.1.1 *Les défis de genre du programme*

La prise en compte du genre dans le cadre du PPEJ, vient renforcer et faciliter l'autonomisation des femmes et contribuer à l'atteinte de l'objectif « horizon 2030 ». Cependant elle est faiblement appréciable car confrontée à un certain nombre de difficultés. A cet effet et dans le but de mieux considérer et promouvoir l'aspect genre, les défis suivants doivent être relevés par la CONFEJES :

- redéfinir les objectifs du PPEJ, afin qu'il prennent en compte le genre. Il s'agira de fixer et de glisser une clause en lien avec le genre dans les conditions. Cela permettra de positionner le projet dans une catégorie de genre selon le marqueur genre du PNUD.
- sensibiliser les EGM à prendre en considération le genre ;
- réviser le programme et intégrer le genre depuis la planification et le placer au cœur de toutes les actions du programme ;
- définir des quotas pour chaque catégorie sociale (garçons, filles/femmes, personne vulnérables, jeunes porteurs de projets) tout en ne perdant pas de vue les projets innovateurs et originaux ;
- veiller à une participation équitable des femmes et des hommes en instituant et en appliquant des textes sur le quota genre dans le cadre du PPEJ ;
- sensibiliser et former les acteurs afin de déconstruire les prénotions sur les métiers sexistes et faciliter la prise en compte du genre.

Dans un premier temps, il serait indispensable pour le programme, de relever ces différents défis.

4.1.2 *Recommandations*

Au terme de notre étude, nous avons pu relever au cours de nos entretiens et de notre revue documentaire des leçons à prendre en compte pour une intégration efficace du genre dans le programme.

De ce fait, le programme devrait développer et mettre en place les conditions nécessaires à une meilleure intégration du genre. A cet effet, quatre recommandations jugées pertinentes et indispensables pour réussir la prise en compte du genre dans le cadre du programme sont proposées :

- Renforcement des capacités des acteurs de mise en œuvre du programme sur le genre.

Renforcer les capacités des coordonnateurs sur le genre en organisant des sessions de formation de tous les coordonnateurs PPEJ sur le genre, mais aussi leurs capacités de sensibilisation.

Pour une meilleure prise en compte du genre dans le programme, l'accent doit être mis sur la formation et la sensibilisation des coordonnateurs. En effet, le développement des compétences, s'il est assuré de façon adéquate, fait partie des moyens reconnus comme indispensables pour faire une sensibilisation et une promotion réussie.

Pour une meilleure prise en compte du genre dans le programme, l'accent doit être mis sur la formation et la sensibilisation des coordonnateurs et la valorisation des entreprises des deux sexes dans tous les domaines, quelle que soit leur situation sociale. Aussi, il est important de proscrire la discrimination dans la sélection des dossiers en accordant une égalité de chances dans les sélections des projets, en prenant en comptes toutes les catégories de jeunes sans discrimination et en encourageant les candidatures des projets des jeunes vivant avec un handicap.

- Elaboration d'une stratégie d'intégration du genre de la CONFEJES

A notre avis, la mise en œuvre d'une telle stratégie s'inscrit dans un cadre global d'intensification des efforts de la communauté internationale pour parvenir à l'égalité entre les femmes et les hommes, tel que définie dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Elle se fera en partenariat avec les organisations nationales, régionales et locales, ainsi qu'avec les organisations de la société civile qui œuvrent notamment à la promotion pour l'égalité entre les femmes et les hommes, en vue de leur autonomisation.

Pour rendre le programme plus sensible au genre, il devra intégrer les inégalités de genre afin de mieux contribuer à les corriger. Aussi, instituer une dynamique d'équité, tout en s'inscrivant dans une démarche d'accompagnement, incluant toutes les composantes. Cela, nécessite que la structure dispose d'une politique de genre et de développement propre à elles. Le programme devra disposer d'un document de stratégie de genre qui tiendra compte des contextes de genre et des rapports homme /femme ou de sexe dans chaque pays membre. Cette stratégie pourrait également prévoir la prise en compte du genre, par la fixation de quotas en faveur des filles/femmes et des personnes défavorisées.

En outre, la stratégie renseignera les inégalités constatées dans les rapports homme / femme au niveau de chaque EGM. Ensuite, il s'agira de s'assurer pour mieux les intégrer. Elle contribuera ainsi à les corriger avec la participation effective des deux composantes de la société. Des conditions discriminatoires pour l'atteinte de l'égalité entre les sexes, voire de l'inclusion, pourraient si nécessaire être prévues pour donner plus de chances aux deux sexes dans toutes les actions du programme.

Par ailleurs, la stratégie sera en effet, assortie d'un plan d'actions et sera mise en œuvre par les EGM. Puis organisé son appropriation par les acteurs de mise en œuvre. Il serait aussi intéressant qu'un budget sensible au genre soit prévu dans la programmation des activités, afin de faciliter la sensibilisation pour un changement de mentalités dans les limites du programme, mais aussi pour subventionner la communication sur le programme. Cela susciterait plus de participation à la formation et donnerait une grande latitude dans la sélection des dossiers pour le financement.

De même, une bonne communication sur le programme et ses avantages reste indispensable pour aider et guider les femmes à trouver leurs comptes dans le programme par l'adoption de conditions plus favorables, incitatives et motivantes. Le projet devra également prévoir des conditions spécifiques au profit des femmes et des autres groupes minoritaires.

En parallèle, pour susciter l'intérêt des jeunes filles et femmes, des compétitions de plans d'affaires peuvent être organisées. Les meilleurs plans d'affaires retenus pourront rentrer en compétition selon un appel à projet ouvert. Un prix d'excellence des jeunes filles entrepreneures par région peut aussi être organisé et annexé au programme pour le financement.

- Relire pour alléger le canevas de plan d'affaire et réaménager les conditions de participation pour prendre en compte le genre et faire du PPEJ un programme inclusif.

Le programme s'adresse aux jeunes dont l'âge est compris entre 18 et 35 ans. Cependant, il devrait veiller à être plus inclusif en intégrant des conditions équitables et de prise en compte

des groupes minoritaires. Le respect des droits des deux sexes, la formation des jeunes filles, la détermination de la cagnotte destinée à chaque sexe et les conditions d'accès peuvent être introduit dans les conditions générales. Un quota genre peut également être fixé comme condition spécifique, pour peu que les projets soient réalistes et capable de créer des emplois pour les pairs. Cependant, vu que les réalités diffèrent d'un pays à l'autre, il est important de veiller à une application des conditions de mise en œuvre adaptée au contexte à chaque pays. En effet, il est nécessaire de mener une étude de contextualisation qui puisse renseigner sur les rapports entre les deux sexes de chaque pays. De plus, cela requiert, une formation et une sensibilisation des acteurs que sont les coordonnateurs, pour une mise en œuvre pratique et effective du genre

- Mise en place d'un projet ne ciblant que les femmes et les groupes minoritaires.

L'intégration du genre a un impact économique très important d'une part et d'autres parts, l'entrepreneuriat féminin constitue une porte à l'émancipation des femmes. Le fait d'entreprendre en tant que femme permet de réduire les inégalités entre les deux sexes.

Il s'agira de définir et/ou de créer un projet à la CONFEJES parallèle au PPEJ qui ne financera que les femmes et les groupes minoritaires. En effet, toutes les actions du projet seront en lien avec le genre. Ce qui permettra de faciliter la participation des femmes avec des conditions souples et adaptées à leurs réalités. Il pourrait également être un canal pour promouvoir le genre dans toutes les actions des projets et programmes de la CONFEJES. Les activités seront essentiellement des sensibilisations, des formations, des financements et des accompagnements de projets, mais aussi des compétitions de projets.

Ce projet spécifique au profit des femmes, visera à favoriser leur participation effective et active dans les actions de formations appropriées. Cela supposera une prise en compte dans la formulation et la planification du projet des informations collectées lors de la phase de diagnostic sur les difficultés d'accès des femmes et des personnes défavorisées au programme actuel. Il inclura également la prise en considération de leurs besoins et priorités ; mais aussi les leçons apprises et proposées par les bénéficiaires (femmes et filles) du projet actuel ainsi que les différentes opportunités et menaces. Cette dernière recommandation sera retenue pour l'élaboration et la proposition de notre projet.

4.2 Projet de soutien à l'entrepreneuriat des femmes et des personnes défavorisées

4.2.1 Contexte et justification

Nos systèmes économiques sont fragiles et très particuliers, avec une faible participation des femmes. Les femmes, du fait de leur nombre et de la valeur sociale de leur revenu sont en réalité la clé de voûte sans laquelle aucune action de développement durable ne saurait aboutir. Malheureusement, les activités de ces dernières sont soumises à de nombreuses contraintes qui limitent la valeur ajoutée de leur contribution au développement :

Cependant, les femmes et autres groupes défavorisés ne sont pas spécifiquement pris en compte dans les initiatives de promotion de l'entrepreneuriat, elles accèdent difficilement aux financements et aux ressources. Leurs entreprises sont jeunes et de petites tailles. Elles sont faiblement représentées dans le domaine de l'entrepreneuriat.

En effet, au sein du PPEJ, les résultats de l'enquête montrent un écart entre le nombre de projets de femmes et d'hommes qui sont financés, en défaveur des femmes. Les femmes sont par ailleurs animées par la peur du risque qui les amène à demander en général des petits montants.

L'étude nous a permis de faire un état des lieux de la prise en compte du genre dans le PPEJ. Il ressort qu'il y a plus d'hommes qui bénéficient du financement par rapport aux femmes mais également que les personnes défavorisées telles celles en situation de handicap ne sont pas spécifiquement prises en compte dans le programme. En outre, lors de notre entretien avec les bénéficiaires, il est ressorti que les femmes ont des besoins spécifiques dans le cadre du développement de leurs entreprises. D'autre part, la difficulté majeure demeure le faible engagement des femmes dans l'entrepreneuriat et l'absence d'idées novatrices de projets. La promotion de genre consiste à la prise en compte des besoins spécifiques de l'homme et la femme, mais aussi des personnes vulnérables dans le processus de développement en reconnaissance de l'importance de la capacité de production socioéconomique de chaque cible dans le processus de développement.

Promouvoir l'entrepreneuriat des femmes et des groupes vulnérables permet non seulement de valoriser leurs potentialités, leurs savoirs et savoirs faire mais aussi et surtout de les rendre économiquement autonomes. Il s'agit ici de promouvoir l'inclusion économique, c'est-à-dire, la participation des femmes et des groupes vulnérables à l'économie qui est un facteur catalyseur du développement.

La promotion de l'inclusion économique loin d'être seulement une question de genre est en réalité une nécessité socio-économique vitale et absolue. Les pays les moins avancés ne pourront amorcer un quelconque décollage économique tant que les politiques, programmes et projets seront grevés par l'exclusion et/ou la non prise en compte suffisante et judicieuse du substrat démographique à valeur exponentiel que représente les femmes et les personnes vulnérables.

Le projet actuel vise à faciliter l'accès des femmes et des personnes défavorisées aux financements de leurs projets d'entreprises, en correction des insuffisances genres révélées par l'étude au sein du PPEJ en vue de permettre au programme d'atteindre ses objectifs.

Le projet se veut également être une plateforme pour exprimer la nécessité de la promotion de l'entrepreneuriat et son importance pour les économies nationales et ainsi susciter au vu des résultats une dynamique de valorisation de l'entrepreneuriat des femmes et des personnes vulnérables

- Analyse des parties prenantes

Les parties prenantes sont les individus ou organisation susceptibles d'être affectés/influencer positivement ou négativement par le projet et vice versa ; ou d'avoir un impact positif ou négatif sur le projet, appartenant à l'organisation ou à son environnement. La réalisation du présent projet implique plusieurs parties prenantes :

- Bailleurs de fonds ;
- Les coordonnateurs PPEJ ;
- Les gestionnaires du programmes PPEJ ;
- Le secrétariat général de la CONFEJES ;
- Les ministères de jeunesses en collaboration avec celui de la femme et de la famille ;
- Les groupements, coopératives et associations de femmes et celles des personnes vulnérables ;
- Les conjoints/conjointes des bénéficiaires
- L'équipe de projet

Notre analyse des parties prenantes a été faite selon la matrice de pouvoir/intérêt qui est un outil mesurant l'influence du pouvoir que les individus exercent et l'intérêt qu'elles portent au projet. Il s'agit d'identifier toutes les personnes, groupes et institutions qui peuvent avoir un intérêt dans un projet et prendre des actions pour gérer leurs intérêts et leurs attentes afin que le projet fonctionne aussi bien que possible.

La grille intérêt/pouvoir permet de prendre les actions appropriées en ce qui concerne chaque partie prenante en fonction de la position occupée sur la grille.

Ainsi il se dégage quatre types d’actions selon que :

- Le pouvoir et l’intérêt sont fort : manager ;
- Le pouvoir est fort et l’intérêt faible : satisfaire ;
- Le pouvoir est faible et l’intérêt fort : informer ;
- Le pouvoir et l’intérêt sont tous faible : contrôler

Matrice d pouvoir des parties prenantes

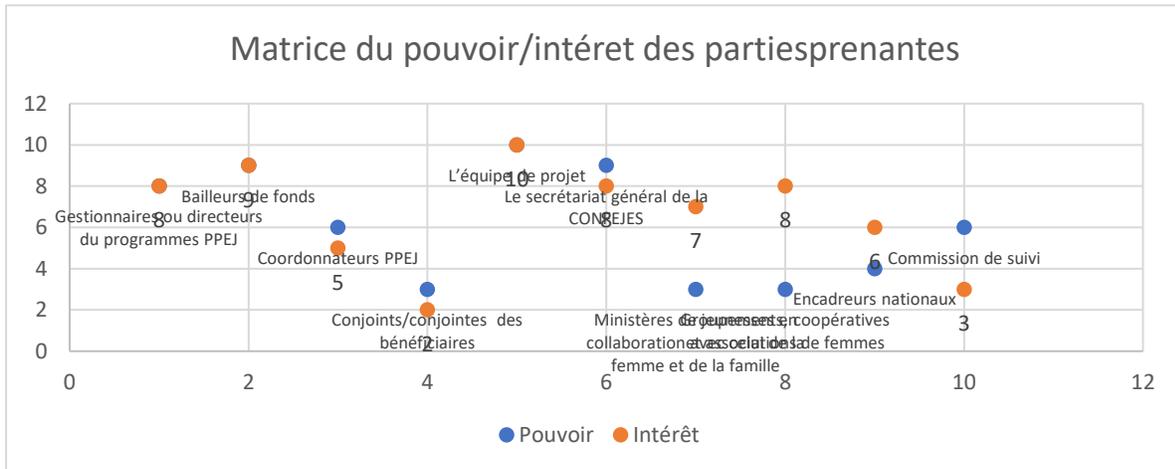


Figure 6 matrice d pouvoir des parties prenantes

Sources : Auteur à partir du tableau de notation du degré de pouvoir et d'intérêt des parties prenantes.

4.2.2 Description du projet

- Titre du projet

Le présent projet est dénommé projet de soutien à l’entrepreneuriat des femmes et des personnes défavorisées « profemino ».

- Objectif global du projet

« Profemino » est un projet qui vise à soutenir l’entrepreneuriat des femmes et des personnes défavorisées pour le développement de leurs entreprises. L’objectif du projet est de contribuer à la promotion de l’entrepreneuriat des femmes et des personnes défavorisées en mettant en place des conditions favorables au développement de leurs entreprises.

- Objectifs spécifiques

De façon spécifique, il s'agira de

- Favoriser la création d'entreprises viables au profit des femmes et des personnes vulnérables ;
- Promouvoir l'émergence d'une élite d'entrepreneur féminin et de personnes défavorisées ;
- Renforcer les compétences des femmes et des personnes défavorisées dans le domaine de l'entrepreneuriat (gestion d'entreprise) et du leadership.

- Périmètre du projet

Le projet sera mis en œuvre parallèlement au Programme PPEJ dans 5 des Etats et Gouvernement Membres (EGM) de la CONFEJES, bénéficiaires actuels du programme soit le Burkina Faso, le Tchad, le Mali, le Togo et le Bénin.

- Commanditaire : CONFEJES
- Résultats attendus
 - la création d'entreprises viables au profit des femmes et des personnes vulnérables sont favorisé;
 - 250 entreprises de femmes et de personnes vulnérables sont créées dans 5 pays membres du PPEJ ;
 - au terme du projet, 90% des entreprises mise en place ont un niveau de rentabilité satisfaisant ;
 - 50% des bénéficiaires ont un succès reconnu dans leur domaine d'entreprise, en tant qu'acteur économique de renom ;
 - des actions de promotion de l'entrepreneuriat des femmes et des personne vulnérables sont inspirées au niveau national et communautaires ;
 - les compétences des femmes et des personnes défavorisées sont renforcées dans le domaine de l'entrepreneuriat (gestion d'entreprise) et du leadership.
- Bénéficiaires

Bénéficiaires premières : seront les femmes et les filles et les personnes défavorisées (en situation de handicap) qui entreprennent ou nourrissent l'idée et l'envie d'entreprendre.

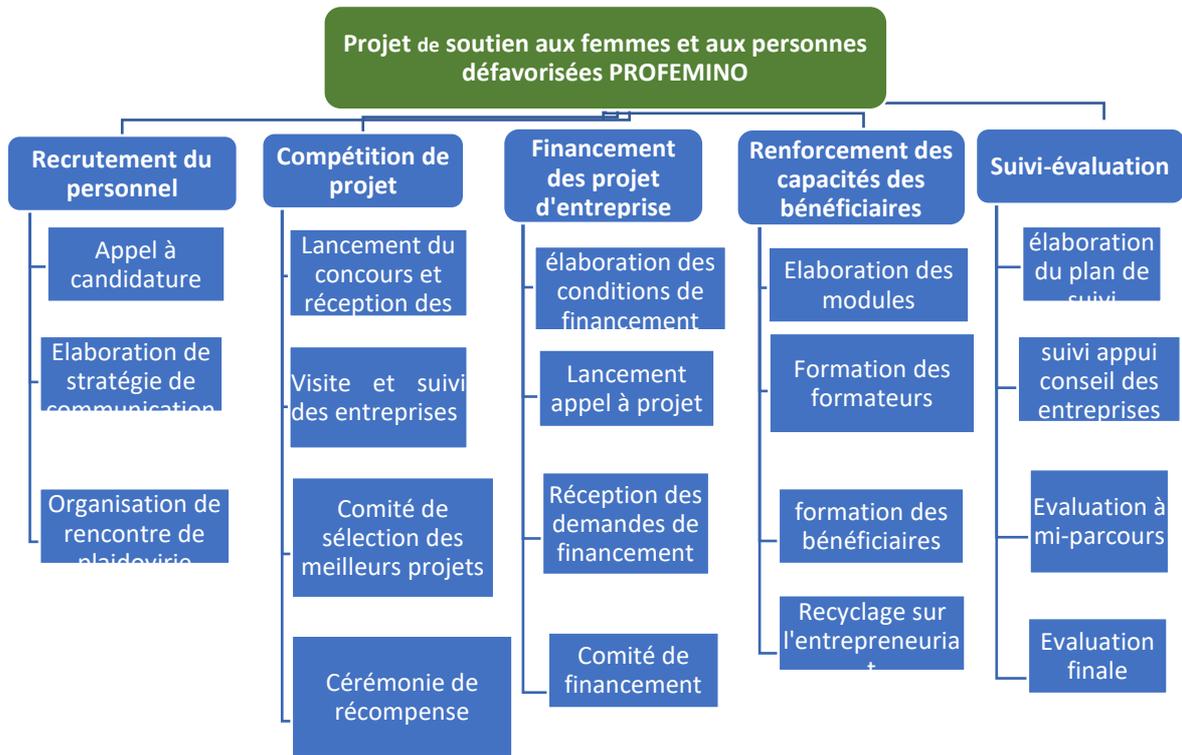
Bénéficiaires secondaires : les populations des zones de résidence des bénéficiaires, les économies locales et nationale.

Tableau 2 Cadre logique

Logique d'intervention	Description sommaire	Indicateurs objectivement vérifiables	Source de vérification	Hypothèses critiques
Objectifs globale	Contribuer à la promotion de l'entrepreneuriat des femmes et des personnes défavorisées en mettant en place des conditions favorables au développement de leurs entreprises.	<ul style="list-style-type: none"> - Le nombre de femmes et de personnes défavorisées entrepreneur - Les changements du niveau de vie des bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Statistiques - Rapport d'activité - Rapport d'évaluation du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Bonnes dispositions au niveau pays pour accueillir le projet
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la création d'entreprises viables au profit des femmes et des personnes vulnérables -Promouvoir l'émergence d'une élite d'entrepreneur féminin et de personnes défavorisées ; - Renforcer les compétences des femmes et des personnes défavorisées dans le domaine de l'entrepreneuriat (gestion d'entreprise) et du leadership. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le nombre de femmes et de personnes défavorisées qui connaissent le projet - Le nombre de projets d'entreprise financés au profit des femmes et personnes défavorisées - Le nombres de femmes et de personnes vulnérables cité comme cas de succès - Le nombre de bénéficiaires formés -Le nombre de thèmes pertinents développés 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports d'activité Les rapports de suivi Les rapports d'évaluation Les rapports d'Enquête de satisfaction et/ou enquête CAP Les statistiques des financements 	<ul style="list-style-type: none"> Les femmes et les personnes défavorisées ont confiance en elles et conçoivent des projets pertinents et viables Conditions sociopolitique favorables Tous les 5 pays sont à jours de leur cotisation sur durée du projet
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - 250 entreprises de femmes et de personnes vulnérables sont créées dans 5 pays membres du PPEJ - Au terme du projet, 90% des entreprises mise en place ont un niveau de rentabilité satisfaisant - 50% des bénéficiaires ont un succès reconnu dans leur domaine d'entreprise, en tant qu'acteurs économiques de renom. -Des actions de promotion de l'entrepreneuriat des femmes et des personnes vulnérables sont inspirées au niveau national et communautaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le taux de fréquentations et de demandes aux services du projets - Rentabilité des entreprises créées au profit des femmes et des personnes défavorisées - Le nombres de femmes et de personnes vulnérables cité comme cas de succès - Le nombres d'actions de promotion de l'entrepreneuriat des femmes et des personnes défavorisées suscitées au niveau nationale et communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Les rapports d'activités - Les rapports d'évaluation - Les entreprises - Rapport d'étude 	<ul style="list-style-type: none"> - Dispositions organisationnelles adaptées au niveau des pays et au niveau central
Activité à mener	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation et communication sur l'existence du projet - Elaboration de textes sur des conditions d'accès des femmes et des personnes défavorisées au programme - Compétitions sous régionale en entrepreneuriat et récompense des meilleures entreprises en développement ; - Formation des bénéficiaires ; - Recrutement du personnel additionnel -Financement des projets d'entreprises des femmes et personnes défavorisées -Suivi/appui conseil des entreprises créées par les femmes et personnes défavorisées - Suivi-évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> - Equipe projet Partenaire Technique et Financiers PTF 	<ul style="list-style-type: none"> - Le budget détaillé du projet Les fonds alloués aux projets Les pièces comptables 	<ul style="list-style-type: none"> - Le projet dispose des fonds nécessaires

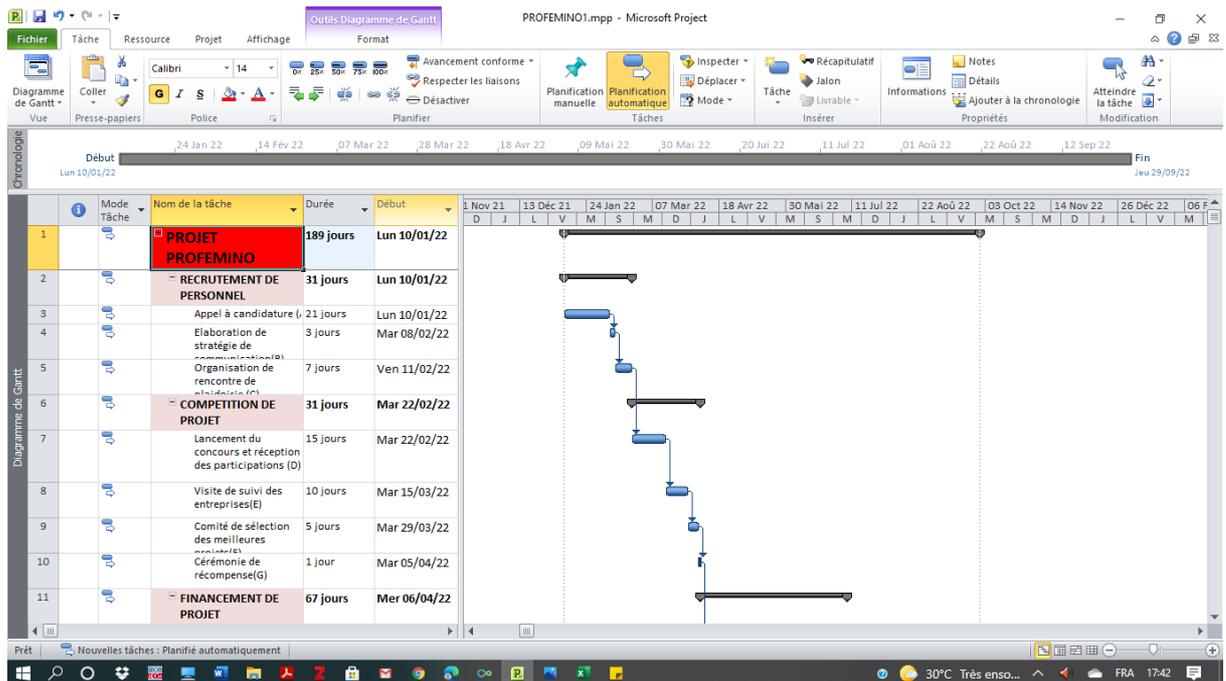
SOURCE : Auteur

Figure 7 Structure de découpage du projet PROFEMINO (SDP)



Source : Auteur

- Chronogramme du projet : Diagramme de GANTT



Source : Auteur, à partir de MS Project

CONCLUSION

Au terme de notre étude, sur la prise en compte du genre dans le Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (PPEJ), il apparaît que l'intégration du genre reste un impératif et un défi pour le programme dans l'exécution de ses actions. Trois (03) recommandations majeures ont été formulées pour une meilleure prise en compte du genre dans le programme. Ce sont :

- l'élaboration d'une stratégie genre et de son plan d'action,
- le renforcement des capacités des acteurs de mises en œuvre opérationnelle
- l'introduction d'un programme spécifique de financement des projets de femmes et de personnes défavorisées.

Ces recommandations visent une efficacité pratique de l'intégration du genre dans le PPEJ et, par ricochet au sein de la CONFEJES.

L'intégration du genre dans les projets et programmes, à partir de l'étude de cas du PPEJ de la CONFEJES, avait pour objectif de contribuer à l'amélioration de la prise en compte du genre dans le Programme PPEJ par une stratégie genre adaptée à celle de la Francophonie.

Ces dernières années, le genre est devenu, un sujet très sensible à tout point de vue. Il occupe le centre des débats internationaux et sa déclinaison est devenue indispensable, voire incontournable dans la conception des projets et programmes. Aux yeux des bailleurs de fonds et au regard des engagements internationaux, le genre joue un rôle de levier pour la réalisation du développement durable. Son intégration constitue un changement de paradigme, qui consiste à penser les politiques en tenant compte de l'implication des deux sexes dans tous les domaines et à tous les niveaux. Dans cette optique, le genre est perçu comme l'égalité des chances accordées aux femmes et aux hommes. Quoique, pouvant être élargie aux groupes minoritaires.

En effet, la prise en compte du genre dans le cadre du PPEJ vise à contribuer à soutenir les femmes dans le domaine de l'entrepreneuriat, par l'intégration de leurs besoins spécifiques, à travers un appui financier pour la réalisation de leurs projets. Elle participe aussi au renforcement de l'autonomisation des femmes pour l'atteinte de l'objectif 2030.

Par ailleurs, notre revue documentaire nous a permis de définir des principes d'intégration du genre dans un projet, proposés par l'OIT dont nous avons retenus quelques-uns dans le cadre de notre étude. Ce sont : la mise en place d'un cadre logique d'évaluation d'impact, la sensibilisation à l'égalité homme /femme et aux stéréotypes sexistes, l'analyse du contexte pour intégrer l'approche genre, l'instruction du projet selon une approche genre, l'analyse des résultats et des impacts, la mobilisation des partenaires et la promotion d'une approche participative.

Au regard de ces éléments susmentionnés, l'approche retenue a permis de vérifier le respect effectif de ces principes dans l'exécution des activités du PPEJ.

Les résultats de l'étude de cas ont révélé que la structure ne disposait pas de stratégie de prise en compte du genre, ni d'un objectif de genre bien défini. En effet, l'analyse des données statistiques de financement du programme a montré que les hommes bénéficient plus que les femmes des financements du PPEJ, aussi bien en nombre de bénéficiaires que d'enveloppe financière.

De même, les conditions fixées par le programme ne prévoient aucune clause relative au genre. De plus, aucune contextualisation des rapports de sexes n'a été faite auprès des pays bénéficiaires du programme pour la prise en compte du genre. En outre, les coordonnateurs n'ont reçu aucune formation, ni aucune directives, qui facilite la prise en compte du genre dans l'exécution des activités du PPEJ. Enfin, ils fixent pour la plupart des quotas arbitraires de projets de femmes à financer chaque année compris entre 30% et 40%.

Par ailleurs, durant cette étude, nous avons été confrontés à un certain nombre de difficultés. Premièrement, celle liée à l'accessibilité de nos cibles. En effet pour les entretiens, nous avons eu du mal à contacter les différents coordonnateurs PPEJ et aussi les bénéficiaires. Dans l'incapacité de rencontrer physiquement tous les coordonnateurs dans leurs pays, du fait de la distance géographique, la majorité des entretiens se sont déroulés, via google meet, Zoom et/ou Whats'up. Cependant les coordonnateurs étaient trop souvent indisponibles. Les raisons avancées étaient les préparations (formation et sélection) des bénéficiaires, du Comité Technique de Sélection et d'Orientation (CTSO) 2021, qui étaient prévu se tenir du 16 au 20 août 2021 d'une part et d'autres part pour des problèmes de connexion internet. Nous avons également, essuyé des refus de participation, des reports, des annulations et des rendez non respectés, de la part de coordonnateurs et de certains bénéficiaires. Deuxièmement, nous avons été confrontés à la difficulté d'accès à l'intégralité des données statistiques sur les financements du programme.

Toutefois, il importe de souligner que deux bases de données compilées, sur les financements des bénéficiaires ont été mis à notre disposition. Mais il existait, des disparités entre les fichiers et des insuffisances sur les informations renseignées. Dans le souci de disposer de données fiables, nous avons dû refaire une nouvelle compilation des données des bénéficiaires de 2014 à 2020 sur la base des procès-verbaux et des rapports de CTSO.

La limite de cette étude se résume à l'insuffisance de temps matériel après la collecte des données qui s'est étalée sur presque deux (02) mois calendaire, réduisant ainsi le temps de l'analyse des données. Ce qui ne nous a pas permis, à terme de proposer une stratégie genre au programme, qui puisse guider les actions futures des décideurs du programme en matière de genre.

Enfin des études plus poussées pourraient permettre de définir et proposer la ou les stratégies à développer au profit de la CONFEJES en général et PPEJ en particulier. Cette stratégie pourrait se baser sur les rapports de sexe existant dans les différents EGM.

5 Références bibliographiques

Articles et communications

- Alexandre, Laurice. 2016. « Typologie des entrepreneurs, une approche par le genre ». *Revue de l'entrepreneuriat* Vol. 15 (3) : 109-27.
- Blandin, Claire. 2005. « Féminin/Masculin. Sociologie du genre ». 2005. <https://journals.openedition.org/mots/466?file=1>.
- Borgetto, Michel. 2008. « Égalité, différenciation et discrimination : ce que dit le droit ». *Informations sociales* n° 148 (4) : 8-17.
- Boring, Anne. 2016. « 9 L'Entrepreneuriat des femmes : motivations et obstacles ». *Regards croisés sur l'économie* n° 19 (2) : 130-42.
- Constantinidis, Christina. 2010. « Représentations sur le genre et réseaux d'affaires chez les femmes entrepreneures ». *Revue française de gestion* n° 202 (3) : 127-43.
- Cornet, Annie. 2014. « 3. L'approche intégrée du genre dans l'élaboration des politiques socio-économiques ». *Regards croisés sur l'économie* n° 15 (2): 52-68.
- Cornet, Annie, et Christina Constantinidis. 2004. « Entreprendre au féminin ». *Revue française de gestion* no 151 (4) : 191-204.
- Haicault, Monique. 2014. « Genre, temporalités, pratiques des espaces », 16.
- Hofmann, Elisabeth. 2006. « Entre l'engouement dans les discours et la surcharge dans les pratiques », 17.
- Jacquot, Sophie. 2006. « L'instrumentation du gender mainstreaming à la commission européenne : entre ' ingénierie sociale ' et ' ingénierie instrumentale ' ». *Politique européenne* n° 20 (3) : 33-54.
- Jacquot. 2013. « Le gender mainstreaming et l'Union européenne : quels effets ? » *Lien social et Politiques*, n° 69 : 17-34. <https://doi.org/10.7202/1016482ar>.
- Löwy, Ilana, et Hélène Rouch. 2003. « Genèse et développement du genre : les sciences et les origines de la distinction entre sexe et genre ». *Cahiers du Genre* n° 34 (1): 5-16.
- Mallon, Isabelle, et Anne Quéniart. 2013. « Les politiques de genre : quel genre de politiques » <http://journals.openedition.org/lectures>. <http://journals.openedition.org/lectures/12467>.
- Mieyaa, Yoan, Véronique Rouyer, et Alexis Le Blanc. 2012. « La socialisation de genre et l'émergence des inégalités à l'école maternelle : le rôle de l'identité sexuée dans l'expérience scolaire des filles et des garçons ». *L'orientation scolaire et professionnelle*, n° 41/1 (mars). <https://doi.org/10.4000/osp.3680>.
- Revillard, Anne, et Laure de Verdalle. 2006. « Dynamiques du genre ». *Terrains travaux* n° 10 (1) : 3-17.
- Sandys, Edwina. 2008. « Le rôle des hommes et des garçons dans l'égalité entre les sexes », 56.
- Scott, Joan, et Eleni Varikas. 1988. « Genre : Une catégorie utile d'analyse historique ». *Les cahiers du GRIF* 37 (1) : 125-53. <https://doi.org/10.3406/grif.1988.1759>.
- Scott, Joan W. 2009. « Le genre : une catégorie d'analyse toujours utile » *Diogene* n° 225 (1) : 5-14.

- Tahon, Marie-Blanche. 2015. « Chapitre 2. Les rapports sociaux de sexe ». In *Sociologie des rapports de sexe*, 27-61. Le sens social. Rennes : Presses universitaires de Rennes. <http://books.openedition.org/pur/24325>.
- Théry, Irène. 2010. « Le genre : identité des personnes ou modalité des relations sociales ? » *Revue française de pédagogie. Recherches en éducation*, n° 171 (juillet): 103-17. <https://doi.org/10.4000/rfp.1923>.
- Thibaut, F. 2015. « Évolution du concept d'identité de genre », 6.
- Trachman, Mathieu. 2011. « Genre : état des lieux ». *La Vie des idées*, octobre. <https://lavedesidees.fr/Genre-etat-des-lieux.html>.
- Vouillot, Françoise. 2007. « L'orientation aux prises avec le genre ». *Travail, genre et sociétés* N° 18 (2) : 87-108.

Rapports et documents officiels

- Banque mondiale. 2012. « **L'égalité des genres : Un objectif fondamental et un atout pour l'économie** Rapport de la Banque mondiale ». Text/HTML. World Bank. 2012. <https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2011/09/18/gender-equality-the-right-and-smart-thing-to-do-world-bank-report-release>.
- Banque mondiale. 2014. « **L'égalité hommes-femmes au travail : une priorité mondiale** ». Text/HTML. World Bank. 2014. <https://www.banquemondiale.org/fr/results/2014/04/14/gender-equality-at-work-global-priority>.
- Banque mondiale. 2020. « **Genre et égalité hommes-femmes** ». World Bank. 2020. <https://www.banquemondiale.org/fr/topic/gender/overview>.
- Conseil de l'Europe. 2016. « **Glossaire sur l'égalité entre les femmes et les hommes** ». COE. 2016. <https://edoc.coe.int/fr/egalite-hommesfemmes/6946-glossaire-sur-legalite-entre-les-femmes-et-les-hommes.html>.
- FAO. 1998. « **2. L'approche genre** ». 1998. <http://www.fao.org/3/x2919f/x2919f04.htm>.
- Fourboul, Catherine Voynet. 2019. *Guide du Mémoire de Master en gestion : L'orientation qualitative*. BoD - Books on Demand.
- Observatoire des inégalités. 2003. « **Qu'est-ce que l'équité ?** » Observatoire des inégalités. 16 juin 2003. <https://www.inegalites.fr/Qu-est-ce-que-l-equite>.
- OIT. 2016. « **Le développement de l'entrepreneuriat féminin** ». Mars 2016. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/---ifp_seed/documents/publication/wcms_183754.pdf.
- OIT. 2017. « **Quelles sont les causes des inégalités hommes-femmes sur le marché du travail ?** » Editorial. 1 août 2017. http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS_566926/lang--fr/index.htm.
- ONU. 2015. « **L'égalité des sexes** ». 16 décembre 2015. <https://www.un.org/fr/gender-equality/index.html>.
- ONU. 2020. « **note de synthèse l'impact de la covid-19 sur les femmes et les filles.pdf** ». 2020. https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/note_de_synthese_-_l'impact_de_la_covid-19_sur_les_femmes_et_les_filles.pdf.
- ONU FEMMES. s. d. « **Conférences mondiales sur les femmes** ». ONU Femmes. Consulté le 3 mai 2021. <https://www.unwomen.org/fr/how-we-work/intergovernmental-support/world-conferences-on-women>.

UNESCO. s. d. « **Théorie du genre** ». Consulté le 3 mai 2021.
http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/BSP/GENDER/PDF/L1final_01.pdf.

Thèses et Mémoires

Ouoba, P. Maxime. 2006. « **Thème : La prise en compte de l'approche genre dans les projets de développement : le cas des ONG françaises.** », 99 pages.

Sites web et internet

BRET, Bernard. 2012. « **Développement définition HYPERGEO** ». 9 janvier 2012.
<http://www.hypergeo.eu/spip.php?article511>.

Gaspard Claude. 2019. « **Étude qualitative : définition, techniques, étapes et analyse** ». Scribbr. 22 octobre 2019. <https://www.scribbr.fr/methodologie/etude-qualitative/>.

Genre en action. 2015. « **Comment intégrer le concept de genre ? - Genre en action** ». 2015. OIT. s. d. « Définition de l'intégration de la dimension de genre ». Consulté le 3 mai 2021.

<https://www.ilo.org/public/french/bureau/gender/newsite2002/about/defin.htm>.

FUGPN. s. d. « **Approche Genre et Développement - Mon site SPIP** ». Consulté le 23 juin 2021.
<https://mooriben-niger.org/spip.php?article70>.

<https://www.genreenaction.net/Comment-integrer-le-concept-de-genre.html>.

Guyot, Jean-Luc, et Olivier Lohest. 2008. « Barrières à l'entrepreneuriat et primo-crédation d'entreprise : le genre est-il une variable discriminante ? » 2008.
<http://www.airepme.org/images/File/2008/C09.pdf>.

PNUD. 2015. « **Objectifs de développement durable** ». PNUD. 2015.
<https://www1.undp.org/content/undp/fr/home/mdgoverview/post-2015-development-agenda.html>.

PNUD. 2020. « **Nous sommes 90% à avoir des a priori négatifs sur l'égalité des sexes** ». L'ADN. 6 mars 2020. <https://www.ladn.eu/nouveaux-usages/etude-marketing/rapport-onu-lutte-droits-des-femmes-en-peril/>.

PNUD. s. d. « **L'Agenda 2030 du développement durable | PNUD** ». UNDP. Consulté le 16 août 2021. <https://www1.undp.org/content/undp/fr/home/2030-agenda-for-sustainable-development.html>.

ROSSIGNOL, Laurence. 2017. « **Déclaration de Mme Laurence Rossignol, ministre des familles, de l'enfance et des droits des femmes, sur les droits fondamentaux des femmes et l'autonomisation des filles et des femmes, New York le 15 mars 2017.** » Vie publique.fr. 2017. <https://www.vie-publique.fr/discours/202790-declaration-de-mme-laurence-rossignol-ministre-des-familles-de-lenfan>.

SACO. s. d. « **Women-s_Economic_Empowerment_fr_d_online.pdf** ». Consulté le 16 avril 2021.
https://www.saco-ceso.com/app/uploads/2016/03/Women-s_Economic_Empowerment_fr_d_online.pdf.

Site Adéquations. 2017. « **Définitions de l'approche de genre et genre & développement - Site de l'Association Adéquations** ». 2017.
<http://www.adequations.org/spip.php?article1515>.

UNESCO. 2013. « **Éducation et Égalité Des Genres** ». UNESCO. 25 avril 2013.
<https://fr.unesco.org/themes/education-egalite-genres>.

- UNESCO. 2014. « **Priority gender equality_fr.pdf** » 2014.
https://fr.unesco.org/sites/default/files/wmn2017_prioritygenderequality_fr.pdf.
- UNOPS. 2018. « **UNOPS-Gender-Mainstreaming-Strategy-2018_FR.pdf** ». 2018.
https://content.unops.org/publications/UNOPS-Gender-Mainstreaming-Strategy-2018_FR.pdf.

6 Liste des illustrations

Figure 1 Interaction entre l'action publique, l'égalité hommes-femmes et la croissance.....	10
Figure 2 le nombre de bénéficiaires par sexe.	39
Figure 3 montant total des financements de la période par sexe.	40
Figure 4 montant des financements par sexe selon l'année	40
Figure 5 montant des financements par pays et par sexes.....	41
Figure 6 matrice d pouvoir des parties prenantes	55
Figure 7 Structure de découpage du projet PROFEMINO (SDP)	58

7 Liste des tableaux

Tableau 1 indicateur de mesure du genre	33
Tableau 2 Cadre logique	57

8 Liste des annexes

Annexe 1 Représentations sexuées des femmes et des hommes entrepreneur-e-s.....	viii
Annexe 2intégration du genre à chaque cycle du projet.	viii
Annexe 3 : Répartition des Tâches et Antécédant	ix
Annexe 4Matrice des pouvoirs et intérêts.....	x
Annexe 5 Guide d'entretien avec les coordonnateurs du PPEJ	x
Annexe 6Guide d'entretien avec les directeurs de jeunesse de la CONFEJES	xiii
Annexe 7Guide d'entretien avec les bénéficiaires du programme	xv

9 Annexes

Annexe 1 Représentations sexuées des femmes et des hommes entrepreneur-e-s

	Représentation par rapport Aux femmes entrepreneures	Représentation par rapport Aux hommes entrepreneurs
Caractéristiques individuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Charges familiales • Revenu secondaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Libres, disponibles • Chefs de famille
Caractéristiques des entreprises	<ul style="list-style-type: none"> • TPE, petits commerces • « Trucs de femmes » 	<ul style="list-style-type: none"> • « Vraies entreprises » • Sociétés avec employés
Être en affaires	<ul style="list-style-type: none"> • Tâches administratives • Proches des employés • Objectif de qualité • Plaisir du travail • Créatives, intuitives • Meilleures relations-clients 	<ul style="list-style-type: none"> • Technique, GRH, stratégie, • Pouvoir, hiérarchie • Objectifs de croissance • Tournés vers le profit • Directifs
Réseautage	<ul style="list-style-type: none"> • Bavardes, ludiques • Recherchent le relationnel 	<ul style="list-style-type: none"> • Sérieux, ordonnés • Recherchent une sortie pratique

Source : Représentations sur le genre et réseaux d'affaires chez les femmes entrepreneures CHRISTINA Constantinidis, 2010 ; page. 8

Annexe 2 Intégration du genre à chaque cycle du projet.

ETAPE	METHODE	OUTILS PROPOSES
Etape 1- Analyse du contexte/identification	Collecter des données selon le sexe (désagrégées) Analyser la situation des hommes et des femmes (problèmes, besoins, contraintes, opportunités) Analyser les acteurs	- Les statistiques - Les entretiens et les enquêtes - Le profil d'activités - L'horloge des activités journalières - Le calendrier saisonnier - Le profil/carte d'accès et contrôle des ressources - Le profil socio-politique des femmes - Le tableau des besoins pratiques /intérêts stratégiques - La carte sociale - Le diagramme de Venn
Etape 2- Planification et formulation	Définir les priorités des hommes et des femmes Sélectionner les actions prioritaires et élaborer un plan d'action	- La matrice des priorités - Le plan d'action - Le cadre logique sensible au genre
Etape 3- Mise en œuvre	Prendre les dispositions pour permettre aux hommes et aux femmes de participer aux activités du projet et d'en bénéficier	Questions clés pour intégrer le genre dans la mise en œuvre du projet
Etapes 4 et 5 - Suivi et évaluation	Analyser les résultats et les impacts du projet en tenant compte de la situation des hommes et des femmes	- Indicateurs de genre - Questions clés pour intégrer le genre dans le suivi évaluation du projet - Matrice d'analyse du genre

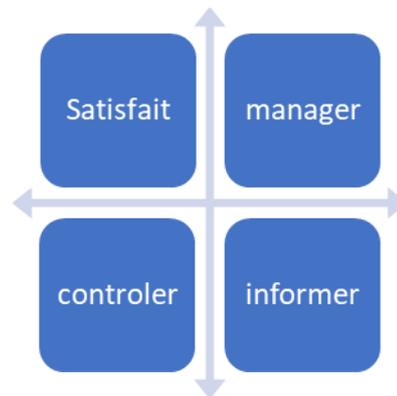
Source : site association Adéquation, Tableau récapitulatif de la démarche et des outils pratiques ; tableau inspiré du *Guide de l'intégration du genre dans les projets* de l'association Tanmia au Maroc. Les outils proposés ci-dessous sont détaillés dans ce guide.

Annexe 3 : Répartition des Tâches et Antécédant

Tâches	Durée(jours)	Antécédent	
Appel à candidature (A)	21	1	
Elaboration de stratégie de communication(B)	3	2	1
Organisation de rencontre de plaidoirie (C)	7	2	2
Lancement du concours et réception des participations (D)	15	4	3
Visite de suivi des entreprises(E)	10	5	4
Comité de sélection des meilleures projets(F)	5	6	5
Cérémonie de récompense(G)	1	7	6
Elaboration des conditions de financement(H)	7	7	7

Lancement de l'Appel à projet pour le financement d'entreprise au profit des femmes et personnes défavorisé (I)	15	9	8
Réception des demandes de financements(J)	30	10	9
Comité de financement : Traitement et financement des projets(K)	15	11	10
Elaboration des modules de formation(L)	45	12	11
Formation des formateurs (M)	6	13	12
Formation des bénéficiaires(N)	4	14	13
Recyclage en entrepreneuriat(O)	5	8	14
Planification des suivies(P)	3	16	8
Mission de suivi-appui conseil (Q)	10	17	16
Evaluation à mi-parcours(R)	7	2	11
Evaluation finale(S)	30	19	17

Annexe 4 Matrice des pouvoirs et intérêts



Annexe 5 Guide d'entretien avec les coordonnateurs du PPEJ

GUIDE D'ENTRETIEN

Ce guide d'entretien a été élaboré dans le cadre de la rédaction de notre mémoire intitulé : « L'intégration de l'approche genre dans les projets et programmes : quels défis dans cas du Programme de Promotion de L'entrepreneuriat des Jeunes de la CONFEJES ».

(Avec les acteurs du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (PPEJ).)

1- Présentation

Nom :

Prénom :

Sexe :

Niveau de responsabilité (*dans la mise en œuvre du PPEJ*) :

Pays:

2- Quelle perception avez-vous du genre et de sa prise en compte ?

.....
.....

3- Quel type de formation, avez -vous reçu en lien avec l'intégration du genre dans le cadre du PPEJ ?

.....
.....
.....
.....

4- Comment se fait la prise en compte du genre dans la mise en œuvre du PPEJ en ce concerne votre Pays ? si oui précisez. Si non, commenté.

.....
.....
.....
.....

5- Quelles sont les directives relatives à la prise en compte du genre que vous avez reçues dans le cadre du programme PPEJ ?

.....
.....
.....
.....
.....

6- Comment encouragez-vous les candidatures féminines et la participation des femmes dans le cadre du projet ?

.....
.....
.....
.....

7- Comment arrivez- vous à respecter l'égalité en nombre des hommes et des femmes dans la sélection des dossiers en ce qui concerne votre pays ? dans le cas contraire expliquez pourquoi vous n'y parvenez pas ?

.....

8- Précisez les statistiques de ces 7 dernières années des bénéficiaires et des formés

Statistiques	Formés		Bénéficiaires	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
2021			-----	
2020				
2019				
2018				
2017				
2016				
2015				
2014				

9- Quels commentaires faites-vous de ces statistiques ?

.....

10- Quelles sont les difficultés auxquelles vous êtes confrontés dans l'intégration du genre ?

.....

11- Quelles sont selon vous les conditions et les éléments essentiel à mettre en place pour une meilleure intégration du genre ?

.....
.....
.....
.....
.....

12- Quelles recommandations et suggestions faites-vous pour une meilleure prise en compte du genre dans le cadre du PPEJ ? ou l'amélioration de la prise en compte du genre dans le PPEJ ?

.....
.....
.....
.....
.....

Merci pour votre collaboration

Annexe 6 Guide d'entretien avec les directeurs de jeunesse de la CONFEJES

GUIDE D'ENTRETIEN

Ce guide d'entretien a été élaboré dans le cadre de la rédaction de notre mémoire intitulé : « L'intégration de l'approche genre dans les projets et programmes : quels défis dans cas du Programme de Promotion de L'entrepreneuriat des Jeunes de la CONFEJES ».

AVEC LES DIRECTEURS DU PROGRAMME

1- Présentation

Nom :

Prénom :

Sexe :

Poste :

2- Quelle est votre perception du genre ?

.....
.....

3- Quelle étude de base ou une sensibilisation a-t-elle été menée par la CONFEJES aux côtés des EGM, afin de d'intégrer le genre dans le Programme ?

.....
.....

4- Sur quelle base, le genre est-il intégré dans le programme ? une analyse de contexte-t-elle été effectuée ?

.....
.....

5- Selon notre constat, la CONFEJES, mais également le PPEJ ne dispose pas de stratégie d'intégration du genre. Comment est-ce que le genre est donc mis en œuvre dans le programme PPEJ ?

.....
.....
.....
.....
.....

6- Donnez-vous des directives relatives à la prise en compte du genre dans le cadre du programme PPEJ ? Si oui, en quoi consiste-t-elle ?

.....
.....
.....
.....
.....

7- Quel est l'objectif de genre qui est défini et attendu des EGM de façon dans la mise en œuvre des actions ?

.....
.....
.....
.....
.....

8- Comment est-ce que prise en compte des aspects de genre est-il respecté par tous les pays ? quel commentaire pouvez-vous faire ?

.....
.....
.....
.....
.....

9- Quelle appréciation de la situation de prise en compte du genre des différents EGM faites -vous dans le cadre du programme ?

.....
.....
.....
.....

10- Des statistiques on constate une différence entre le nombre de projets de jeunes femmes et des jeunes hommes qui ont bénéficié du financement. Qu'est ce qui fait pour rétablir une égalité de sexes dans la sélection, formation et financement des bénéficiaires ?

.....
.....
.....
.....

11- Quelles sont les stratégies développées pour parer aux difficultés rencontrées par les coordonnateurs des Pays membre dans la prise en compte du genre ?

.....
.....
.....
.....
.....

12- Quelles sont les perspectives en vue pour une meilleure intégration du genre ?

.....
.....
.....

Merci de votre collaboration

Annexe 7 Guide d'entretien avec les bénéficiaires du programme

GUIDE D'ENTRETIEN (Focus group)

Ce guide d'entretien a été élaboré dans le cadre de la rédaction de notre mémoire intitulé : « L'intégration de l'approche genre dans les projets et programmes : quels défis dans cas du Programme de Promotion de L'entrepreneuriat des Jeunes de la CONFEJES ».

(Avec les bénéficiaires)

- 1- Nom, Prénom, activité
- 2- Comment appréciez-vous les conditions d'accès aux programme PPEJ pour les femmes ?

- 3- Avez-vous connu de difficultés pour répondre aux conditions ? si oui, lesquelles ?
- 4- Qu'est ce qui pourrait inciter les femmes à plus s'intéresser au programme ?
- 5- Quels sont les facteurs incitatifs à mettre en place ?
- 6- Selon vous, qu'est-ce le programme peut faire spécifiquement, pour booster l'intégration du genre dans leurs activités ?
- 7- Qu'est ce qui doit être amélioré dans la mise en œuvre actuel du programme au profit des femmes et des minorités ?
- 8- En fonction de votre propre expérience vécue dans le cadre du programme PPEJ, quelle conseil et suggestions faites-vous, à l'endroit de la CONFEJES des Coordonnateurs et des autres acteurs d'exécution du PPEJ ?